

bro

LOKIREG

Qui est venu, revient, qui est revenu, reste...



HIVER 2020
N°46

SOMMAIRE

| | |
|-----------------------------|----|
| EDITO..... | 2 |
| INFOS PRATIQUES..... | 4 |
| ENVIRONNEMENT..... | 10 |
| ENFANCE/JEUNESSE..... | 18 |
| HISTOIRE/ PATRIMOINE..... | 19 |
| TOURISME..... | 22 |
| ETAT CIVIL..... | 24 |
| ASSOCIATIONS..... | 25 |
| MOT DE L'OPPOSITION..... | 39 |
| TROMBINOSCOPE..... | 40 |
| COMMISSIONS COMMUNALES..... | 42 |

Comité de rédaction :
Le Maire ainsi que tous les Conseillers Municipaux

Crédit photos :
• Chloé LE MITOUARD
• Françoise LE MITOUARD

Mise en Page :
• Coralie RENAUD
ULAMiR-CPIE



Impression :
• Imprimerie de Bretagne

LE MOT DU MAIRE



L'incertitude, la morosité, voire l'inquiétude auront marqué l'année qui s'achève. Distanciation, masques, gestes barrières, confinement, et autre couvre-feu sont devenus les mots d'un quotidien empreint de crainte et de méfiance.

LOCQUIREC a su faire face et affronter un virus invisible : la solidarité et l'entraide ont été exemplaires, l'abnégation et la disponibilité ont marqué ces instants, l'imagination et l'obstination ont permis de créer de nouveaux liens et de nouvelles perspectives.

Fort heureusement, la fin du printemps, la période estivale et le début d'automne ont permis de reprendre et espérer une vie quasiment normale, néanmoins amputée des traditionnelles animations qui permettent tant de rencontres et d'échanges, tant de contacts conviviaux, tant de ressourcements et de découvertes.

Et puis,
Internet, Facebook et autres, précédemment secondaires, sont devenus omniprésents,
Le commerce de proximité, lieu d'approvisionnement et de rencontre, est redevenu primordial,
Les sentiers transversaux ont souvent supplanté dans nos promenades quotidiennes les chemins côtiers interdits,
Le voisin inconnu est devenu une relation sûre.

Au plan communal, les Elections Municipales du 15 Mars ont permis une expression démocratique incontestée ; les anciens élus ont poursuivi leur Mandat jusqu'au 23 Mai et ont été relayés par leurs successeurs dans une continuité responsable et efficace.

Le Projet du Presbytère, concerté de longue date en Commission Communale, exposé, discuté et débattu en Réunion Publique du Conseil Municipal, est voté et confirmé par l'ancien et le nouveau à l'unanimité.

Dans le respect du patrimoine locquirocois, de la beauté et de la typicité d'un jardin reconnu exceptionnel par tous, ce projet constituera un lieu, de travail, de détente, d'exposition et de spectacle ouvert à toutes et tous, adapté à chacun, accueillant et chaleureux.

Tant la bâtisse que son jardin seront ainsi, non pas enterrés, mais ramenés à la vie !

L'aménagement de la RD64, sa sécurisation piétonne, son aménagement cycliste, ses connexions avec les liaisons douces en cours de mise en valeur ou de rétablissement restent d'actualité.

Les différentes Commissions municipales vont prochainement finaliser un projet qui sera bien évidemment soumis à la concertation de toutes et tous, puis voté par le Conseil.

Un entretien des berges du Lopic commencera prochainement sous l'égide de Morlaix Communauté et sera réalisé par le chantier d'insertion de l'ULAMIR-CPIE Pays de Morlaix-Trégor ; un plan pluriannuel de mise en valeur est en cours d'étude avec l'ensemble des instances décisionnaires.

Dans des conditions parfois difficiles, les travaux d'entretien et de voirie ont repris sur l'ensemble de la Commune ; le retard dû au confinement ne sera jamais rattrapé mais, même décalé dans le temps, les interventions seront réalisées.

Enfin, marque de modernité et de réactivité, l'ACALE a créé un site de vente en ligne www.e-lokireg.bzh réunissant les commerçants et artisans de notre Commune dans une démarche participative et collective.

L'union dans la concertation fait la force !

Merci à toutes et tous pour vos implications personnelles et collectives, pour vos élans de solidarité et de générosité !

Prenez-soin de vous !

Solstice approche, le jour poindra...

JOYEUX NOËL – NEDELEG LAOUEN.

BLOAVEZH MAD 2021.

G.GUYOMARC'H.
Maire.



*Toujours légère
Jamais futile
Elle savait dire*

*Toujours présente
Avec douceur
Elle savait faire*

*Marie sut dire
Marie sut faire*

Locquirec pleure.



Marie NEDELEC. 13 Juillet 1955 – 13 Juin 2020
Maire-Adjointe 2008 - 2020

Les services de la mairie

PERMANENCES DES ELUS

LE MAIRE :

- **Gwenolé GUYOMARC'H**

Tous les jours - Sur rendez-vous

LES ADJOINTS :

- **Nicolas BOTROS**

Samedi 10h-12h

Administration générale, Urbanisme, Action Economique - Culture, Associations - Sport - Animation, Communication

- **Estelle FORGET**

Sur rendez-vous

Environnement, Cadre de vie, Littoral-Liaisons douces, Tourisme-Camping, Patrimoine

- **Nicolas TANGUY**

Sur rendez-vous

Voirie-Réseaux - Travaux - Affaires portuaires, Propriétés et bâtiments communaux, Personnel, Ecole-Affaires scolaires - Petite enfance, Action sociale

LES CONSEILLERS DÉLÉGUÉS :

- **Thierry MERRAND**

Rendez-vous sur le terrain à la demande

Voirie - Réseaux - Travaux - Affaires portuaires, Propriétés et bâtiments communaux

- **Françoise LE MITOUARD**

Mardi 10h00-12h00

Ecole-Affaires scolaires et petite enfance, Communication, Associations, Cadre de vie

- **Réjane LOUIN**

Sur rendez-vous

Culture - Patrimoine, Liaisons douces et Lopic - Energies renouvelables - Tourisme

Pour prendre rendez-vous avec un élu, un seul numéro de téléphone, le 02.98.67.42.20 ou par courriel contact@locquirec.bzh

• ACCUEIL DE LA MAIRIE

- Aux heures d'ouverture de la Mairie.

Mairie fermée au public le mardi après-midi.

contact@locquirec.bzh

• URBANISME

Pour tout renseignement d'urbanisme, Madame Valérie ELLEOJET reçoit en mairie, sur rendez-vous, les mardis et jeudis matins.

urbanisme@locquirec.bzh

• PORT

- L'agent en charge des affaires portuaires vous reçoit les matins du mardi au vendredi de 9h à 12h.

port@locquirec.bzh

• L'AGENCE POSTALE COMMUNALE

- Ouverte tout au long de l'année, du lundi au samedi de 9h00 à 12h00.

- Levée du courrier : du lundi au vendredi à 15h et le samedi à 11h20.

- Contact : 02.98.29.04.87

• LE CAMPING MUNICIPAL

- Ouvert toute l'année.

- Contact : 02.98.67.40.85 ou

campingdufonddelabaie@gmail.com

Page facebook « Camping municipal du fond de la baie de Locquirec »

• LE RECENSEMENT MILITAIRE

Tous les Français ont l'obligation de se faire recenser entre la date à laquelle ils atteignent l'âge dès 16 ans et la fin du troisième mois suivant. Présentez-vous en Mairie munis de votre pièce d'identité et votre livret de famille.

• CARTES NATIONALES D'IDENTITÉ - PASSEPORTS

Vous devez prendre rendez-vous auprès d'une mairie équipée du dispositif spécifique.

Site : Passeport.ants.gouv.fr

Liste des pièces nécessaires pour le RDV : www.service-public.fr

Mairies de :

Morlaix 02 98 63 10 10

Plougouven 02 98 78 64 04

• LISTES ELECTORALES

Chaque Français qui devient majeur est inscrit automatiquement sur les listes électorales, à condition qu'il ait effectué les démarches de recensement citoyen au moment de ses 16 ans. Si l'inscription d'office n'a pas pu avoir lieu (recensement tardif, déménagement après le recensement, ...), une demande d'inscription sur les listes électorales doit être effectuée auprès de la Mairie. Les personnes ayant changé d'adresse, à l'intérieur de la commune, doivent signaler leur nouvelle adresse afin de mettre à jour le fichier électoral.

• NOUVEAUX ARRIVANTS

Il serait souhaitable que les nouveaux arrivants ainsi que les personnes qui quittent la commune se fassent connaître en mairie aux heures d'ouverture des bureaux.

HORAIRES

D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h.

Mardi et samedi de 9h à 12h.

• SITE INTERNET DE LA COMMUNE

www.locquirec.bzh

• PAGE FACEBOOK : Marie de Locquirec

• VOS DÉMARCHES

Vigilance sur le site à partir duquel vous réalisez votre pré-demande en ligne (ANTS - Agence nationale titres sécurisés). nous vous conseillons donc, de vous connecter soit sur le site Service Public soit le site de la Préfecture du Finistère (onglet mes démarches) pour faire vos démarches.

Des titres sécurisés, vos démarches simplifiées



- [Immatriculation.ants.gouv.fr](http://immatriculation.ants.gouv.fr)
- [Permisdeconduire.ants.gouv.fr](http://permisdeconduire.ants.gouv.fr)

• PERMANENCES DU CONCILIATEUR DE JUSTICE

Sur rendez-vous : 1er, 2ème et 3ème Mercredi de chaque mois de 13h30 à 17h30

Contact-Informations : Mairie de PLOUIGNEAU – Place de la Mairie 29610 PLOUIGNEAU – 02.98.67.70.09 ;

Courriel : grondinconciliateurdejustice@gmail.com



NUMÉROS UTILES

○ MAIRIE DE LOCQUIREC

Tél : 02 98 67 42 20

Courriel : contact@locquirec.bzh

Site internet : www.locquirec.bzh

○ PÔLE SANTE de Locquirec

- Pharmacie : 02 98 67 43 84
 - Cabinet Infirmiers : 02 98 72 87 80
 - Ostéopathe : 06 61 69 68 10
- Perrine OWEIDAT

○ PROFESSIONNELS DE SANTÉ sur la Commune

- Masseur-Kinésithérapeute
Olivier LANCIEN
5 B Rue de Revelour - 02 98 19 99 60
- Sexothérapeute - Thérapeute de couple
Virginie CLARENC - 09 72 60 77 33
therapie.sexo.couple@gmail.com
- Psychologue : 06 24 62 36 72
Charlotte BERTALOT

○ URGENCES

- Pompiers : 18 ou 112
 - Gendarmerie de Lanmeur : 02 98 67 51 07
 - Police, gendarmerie : 17 ou 112
 - SAMU / SMUR : 15
 - Centre antipoison et de toxivigilance à Angers : 02 41 48 21 21
 - Médecins de garde : 15
 - Pharmacie de garde : 3237 (0.35€ la minute) ou www.3237.fr
 - Urgences hospitalières (centre hospitalier de Morlaix) : 02 98 62 61 45
 - S.N.S.M. de Locquirec : 06 69 43 30 85
- Urgence : 196

○ SANTE

- Centre Médical de Lanmeur : 02 98 67 51 03

○ DEPANNAGE

- ERDF (sécurité dépannage) : 09 726 750 29
- Véolia Eau : 09 69 32 35 29

○ SERVICES

- Office de Tourisme de Locquirec : 02 98 67 40 83
- Ecole Folgalvez : 02 98 67 41 21
- Assistante sociale - Centre Départemental de Morlaix
Tél : 02 98 88 99 90
- Morlaix Communauté : 02 98 15 31 31
- Taxi QUERE : 02 98 67 40 00
- Auto-Ecole - Nord Breizh Conduite : 02 98 72 76 78
10 Bis Route de Morlaix

A l'attention des usagers du port

A L'ATTENTION des USAGERS DU PORT, propriétaires de navires et locataires de corps-mort

Suite à divers incidents constatés, il apparaît indispensable de rappeler que :

- La vitesse est limitée à 3 Nœuds dans le Port,
- La vitesse est limitée à 5 Nœuds dans la bande littorale des 300 mètres,
- Le carénage est strictement interdit dans le Port et dans tout milieu naturel,
- Toute utilisation de bouées de passage doit être autorisée préalablement par la Mairie.

Le Règlement du Port prévoit la résiliation du contrat de location de corps-mort en cas d'infraction constatée.

Radars pédagogiques

Des radars sont installés à l'entrée de Locquirec, un Route de Plestin et l'autre Route de Morlaix.

Ils sont là avant tout pour la prévention. Il est impossible de donner tous les relevés mais il s'avère que le 50km est en général peu respecté, certaines infractions bien au-delà ont été retenues.

Donc pour la sécurité de tous, levez le pied, soyez prudents !



La navette estivale

Cet été, pour la septième fois, les navettes estivales gratuites vous ont permis d'accéder aux plages et autres lieux de Locquirec.

Cette mise en place est possible grâce à la collaboration de Morlaix Communauté et la Commune de Locquirec à part égale.

8531 voyages ont été effectués contre 13263 l'année dernière. Effet covid évidemment, d'autres communes ont aussi subi cette baisse.

Nouveauté cette année : un nouveau parking a été installé par la Mairie, Route de Morlaix lieu-dit Keraël face au départ des navettes.

N'hésitez pas à profiter de ces navettes l'été prochain !



Attention au démarchage

La Mairie n'autorise pas les sociétés privées à vous démarcher à votre domicile ou par téléphone, quelle que soit la nature des prestations qui peuvent vous être proposées.

Nous vous incitons, avant de signer quelque contrat que ce soit avec l'une d'entre elles, à contacter votre entourage au préalable. Nous vous rappelons également que vous avez un délai légal de 14 jours pour vous rétracter en cas de signature de tout contrat.

Si vous pensez avoir été victime d'un démarchage abusif, contactez rapidement les services de gendarmerie.

Distribution de masques

Durant le premier confinement, notre commune a vu naître un grand élan de solidarité qui a permis de mettre en place une opération à grande échelle de distribution de masques. Grâce à la générosité des habitants via le don de tissus et d'élastiques, au talent des couturières et couturiers qui n'ont pas hésité à donner beaucoup de leur temps, et enfin grâce à la disponibilité des élus et bénévoles qui se sont mobilisés pour l'organisation de cette opération, ce sont 948 masques qui ont ainsi été distribués !

Merci à toutes et à tous, et un merci tout particulier au P'tit Marché qui a été notre « partenaire officiel » dans cette opération.

Ma journée de citoyenneté

Tous les Français ont l'obligation de se faire recenser entre la date à laquelle ils atteignent l'âge de 16 ans et la fin du troisième mois suivant.

Présentez-vous en Mairie munis de votre pièce d'identité et votre livret de famille.



Appel à banque d'images

La Mairie recherche des photos de LOCQUIREC dont nous pourrions disposer librement pour notre site internet et notre banque de données.

Ainsi que des photos pour les prochains BRO LOKIREG :

- En format « portrait » A4 et définition : 300 dpi minimum

Votre nom sera inscrit dans les crédits photos en cas d'utilisation pour le BRO LOKIREG.

Merci d'adresser vos photos par mail à :

contact@locquirec.bzh ou directement en Mairie par clé USB (en nommant vos photos : Votre nom et prénom).

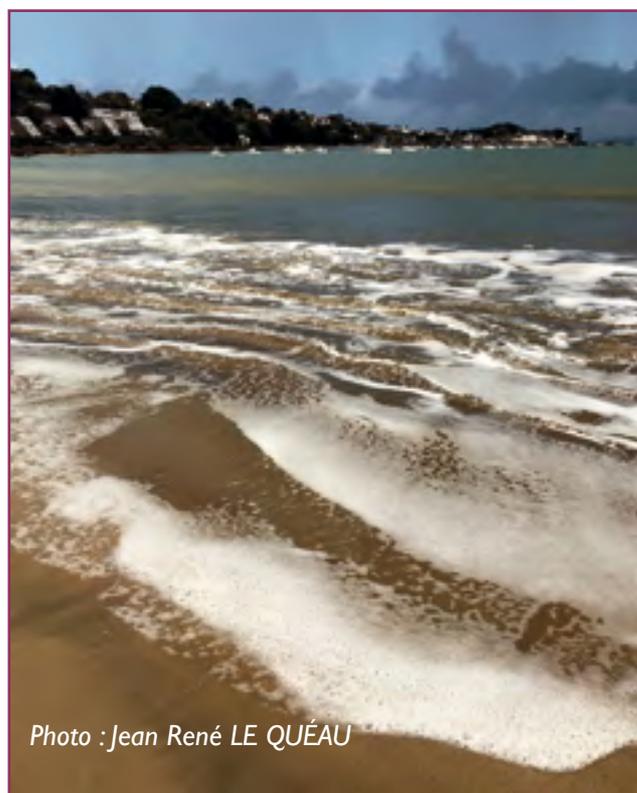


Photo : Jean René LE QUÉAU

Locquirec, commune connectée !

Tout nouveau, tout beau ! Le nouveau site internet de la commune est en ligne.

On y retrouve des informations pratiques (formulaires administratifs, démarches en ligne, comptes-rendus de conseils municipaux, ...), mais aussi des pages dédiées à la vie quotidienne, aux commerces et associations, ainsi que les actualités de la commune.

En parallèle, la page Facebook « Mairie de Locquirec » a vu le jour pendant le premier confinement. Cette page, qui a une vocation purement informative, permet une interaction en temps réel avec les habitants, mais aussi avec des passionnés de notre commune (elle compte à ce jour près de 890 abonnés).

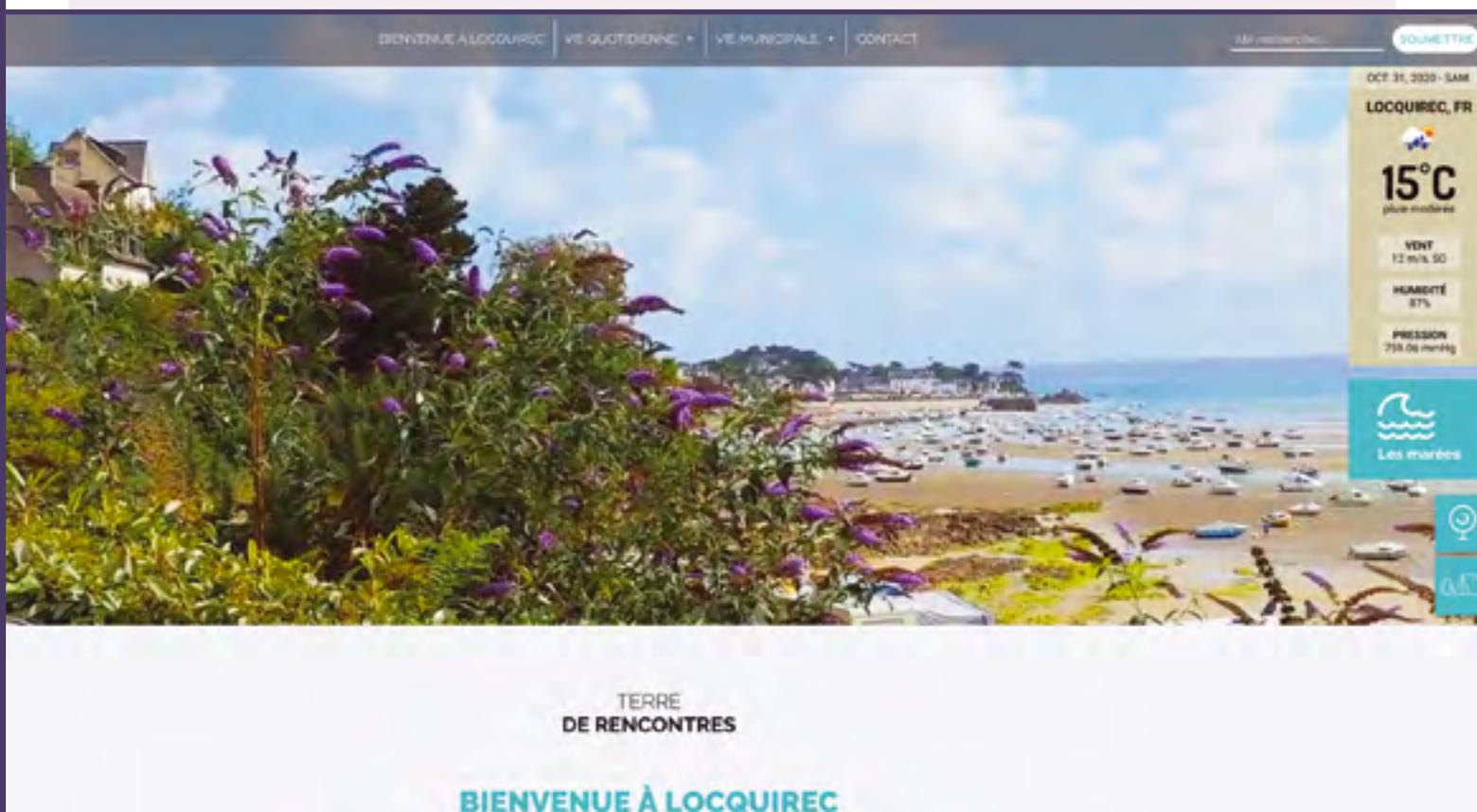
Bien entendu, nous restons à l'écoute de toutes suggestions pour améliorer et faire vivre ces outils de communication.

N'hésitez pas à nous faire part de vos commentaires !

www.locquirec.bzh

Facebook : Mairie de Locquirec

Contact : contact@locquirec.bzh



Ecole et columbarium

Les travaux réalisés par l'équipe du service technique



Certains d'entre vous ont pu constater que les espaces verts ou les rues de la commune, entre autres, n'étaient pas aussi bien entretenus qu'à l'habitude.

La pandémie de covid-19 et le confinement de mars et avril sont passés par là. En effet, les équipes du service technique n'ont pu travailler que par binôme et à raison de un jour sur trois pendant cette période. Ces 2 mois de confinement ont provoqué beaucoup de retard dans les travaux du quotidien. Il a donc fallu prioriser.

Voici quelques ouvrages réalisés par notre équipe du service technique :

- la réfection des toilettes de l'école primaire Yvonne Folgalvez
- le changement de la VMC de l'école, qui sera opérationnelle après les vacances de Noël
- le rafraîchissement du columbarium ; la peinture a été faite, suivra la pose de parement en pierre.



Agence Postale Communale

L'agence postale propose tous les produits pour les envois en France et à l'international, y compris les Chronopost pour la France, les contrats de réexpédition de courrier sont également réalisables sur place.

Les personnes titulaires d'un compte à la Banque Postale peuvent y faire des versements et retraits d'espèces ainsi qu'y déposer leurs chèques.

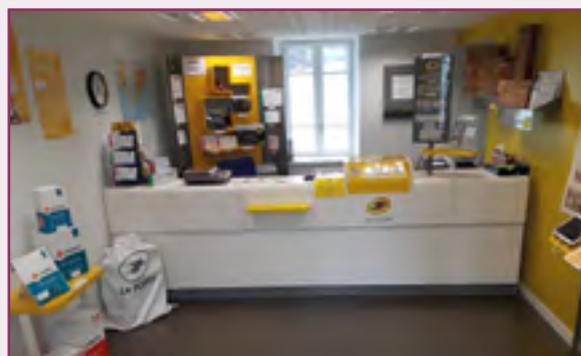
Nouveauté : La poste Mobile (sans engagement : forfaits Sim et cartes prépayées France et Internationale)

Horaires : tous les jours de 9h à 12h

Levées : 15h du lundi au samedi

11h20 le samedi

Numéro direct : 02 98 29 04 87



• COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Le lundi : toute la commune.

Les mercredis et vendredis, en saison : commerces et port.

Le jeudi : collecte des sacs jaunes sur toute la commune.

• TRI DES DÉCHETS

La mairie dispose d'un stock de rouleaux sacs jaunes pour vous permettre d'effectuer vos gestes de tri.

• NOUVEAU : BACMAN

Maintenant tous les emballages et papiers se trient.

• HORAIRES D'HIVER D'OUVERTURE DE LA DÉCHÈTERIE DE LANMEUR

La déchèterie est ouverte de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 du 15 octobre au 14 avril 2021. Elle est fermée le mardi et le dimanche.

• HORAIRES TRAVAUX DE BRICOLAGE ET JARDINAGE

Les travaux de bricolage ou de jardinage effectués à l'aide d'outils motorisés (tondeuses à gazon, perceuses, tronçonneuses ou scies) sont sources de nuisances sonores et réglementés par un arrêté préfectoral. Arrêté Préfectoral N°2012-0244 du 1er mars 2012 portant réglementation des bruits de voisinage dans le département du Finistère.

Ils sont autorisés :

- Du lundi au vendredi : 8h30 à 19h30,
- Le samedi : 9h à 19h,
- Les dimanches et jours fériés : 10h à 12h.

• INTERDICTION DE BRÛLER DANS SON JARDIN

Les déchets doivent être déposés en déchetterie.

Brûler ses déchets dans son jardin peut être puni d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 €.

• TAILLE DES HAIES

Les haies situées en bordures de propriété ainsi que les arbres et arbustes ne doivent pas nuire au voisinage. Pour cela, les haies doivent être taillées régulièrement afin d'éviter leur débordement sur les trottoirs et gêner le cheminement des passants.

Un voisin est en mesure de contraindre le propriétaire d'un arbre à couper les branches qui dépassent sur sa propriété, mais il est aussi en droit de récolter les fruits tombés naturellement des branches qui dépassent sur sa propriété.



• ÉLAGUER ET JOUER LA SÉCURITÉ

Lorsque les branches ou les arbres occasionnent des dégâts sur les lignes électriques et éventuellement sur les installations et sur les appareils des clients riverains, ERDF engage des recours envers les propriétaires responsables des dommages. A titre d'information, le coût moyen des dégâts enregistrés sur les années passées est de 6 000 €.

Conseil n°1 : Aux abords des lignes, plantez en tenant compte des distances à respecter une fois les plantations arrivées à maturité.

Conseil n°2 : Vérifiez auprès de votre assureur que votre responsabilité civile est bien prise en compte dans votre contrat, en cas de dommages susceptibles d'être causés par les arbres dont vous êtes le propriétaire.

Conseil n°3 : Entretenez régulièrement votre végétation.

Il en est de même pour le réseau orange

L'élagage des végétaux constitue une obligation légale à la charge du propriétaire, du fermier ou leurs représentants que la propriété soit riveraine ou non du domaine public.

FRELONS ASIATIQUES

Dès que vous repérez un nid de frelons, signalez-le à la Mairie (Tél : 02.98.67.42.20).

Si vous le pouvez, transmettez également une photo du nid ou du frelon par mail : contact@locquirec.bzh

Si le nid de frelons asiatiques est sur votre propriété, vous devez de contacter une entreprise agréée afin de procéder à sa destruction. Liste consultable en mairie.

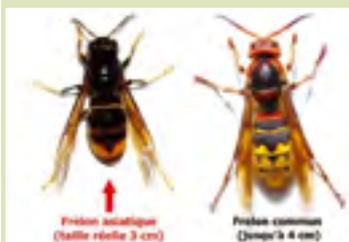
Savoir reconnaître le frelon asiatique et son nid

Le frelon asiatique

- Taille : environ 2,5 à 3 cm, plus petit que le frelon commun
- Couleur :
 - dominance noire avec une large bande jaune-orangé sur le 4e segment de l'abdomen
 - fin liseré jaune sur le premier segment
 - pattes de deux couleurs, partie supérieure noire ou brun-foncé, partie inférieure jaune

Habitat et description du nid

- Habitat très varié, présence en zone urbaine et rurale
- Nid pouvant atteindre un diamètre de 40 à 80 cm (voire 90 cm)
- Généralement de forme sphérique ou ovoïde pour les plus gros en fin de saison
- Nid constitué de fibres végétales ou de fragments de bois, malaxés avec de la salive et de l'eau (« papier mâché »).



Nid de début de saison, de mi saison, de fin de saison

Piles

Déposez vos piles et petites batteries usagées dans le collecteur mis à votre disposition à l'entrée de la Mairie.



Les bacs à marée

Locquirec, à l'instar d'autres communes de Morlaix Communauté (Plougasnou, Carantec, Locquéholé...), a installé, avant l'été 2020, quatre bacs à marée sur son littoral, au Moulin de la Rive, aux Sables Blancs, à Pors ar Villiec et au Fond de la Baie.

Votre aide ainsi que la participation volontaire et citoyenne de tous est primordiale et nous vous en remercions.



De nombreux déchets ont été collectés. Cependant, les services communaux ont été contraints de retirer les bacs pendant la période estivale car ils ont été parfois utilisés à mauvais escient.

Il convient donc ici de rappeler le but et les gestes à privilégier.

L'objectif est de ramasser les plastiques, verres, cordages, petites ferrailles échoués le long du littoral. Ces macro-déchets, issus de l'activité humaine, sont des matières solides persistantes, manufacturées ou transformées, rejetées, éliminées ou abandonnées sur la côte ou en mer, visibles à l'œil nu.

Afin de préserver les lasses de mer, il ne faut pas collecter les éléments naturels laissés par les marées : algues, œufs de poissons, morceaux de bois et restes d'organismes marins qui constituent un écosystème utile à la vie du littoral.

De plus tous les éléments issus de sa propre consommation (déchets de pique-nique, mégots et autres ordures) sont à emporter aux ordures ménagères ou au tri sélectif.

En respectant ces simples règles, nous optimiserons l'utilisation de ces bacs à marée et ainsi, préserverons ensemble, notre littoral.



Un geste pour l'école et pour la planète !



Le container des journaux se trouve à gauche du portail de l'école

L'Amicale Laïque des Parents d'Elèves de Locquirec organise la collecte de journaux, qui sont revendus à l'entreprise Cellouate de St Martin des Champs, produisant de la ouate de cellulose, un isolant thermique et acoustique. Les profits de cette action permettent de compléter le financement des sorties et activités scolaires des enfants de Locquirec.

Le local protégeant le container des journaux se trouve à gauche du portail de l'école. Il est en libre accès toute l'année, il suffit d'ouvrir pour y déposer votre journal. Nous vous demandons seulement de bien le refermer afin que la pluie n'imbibe pas le papier.

Attention seuls les journaux imprimés sont acceptés, aucune publicité sur papier glacé, ni magazine etc...

N'hésitez pas à récupérer ceux de vos entreprises ou famille et voisins. C'est un petit geste simple et facile, qui profite aux enfants et à l'environnement.

Pour l'ALPE, Anne France LE BALCH, secrétaire.

BAC MAN

Bravo pour ces nouveaux gestes de tri !

Depuis la mise en place des nouvelles consignes de tri le 1er juillet, la population s'implique fortement pour trier mieux et davantage ses déchets.

LE GUIDE DE TRI

Depuis le 1er juillet 2020, tous les emballages et tous les papiers se trient. Cette petite révolution balaye les derniers doutes sur certains emballages. Grâce à l'implication des habitants dans le changement de leurs habitudes de tri, les emballages et papiers collectés sur le territoire sont en progression.

Procurez vous le guide de tri en mairie et auprès de Morlaix Communauté



Des petits points de vigilance

✓ les emballages doivent être bien vidés et non emboîtés.

✓ pas de restes alimentaires : un hamburger pas terminé dans sa boîte, un reste de frites, une part de pizza oubliée... Beaucoup de restes de repas finissent dans les emballages ! Pensez aux composteurs pour valoriser ces restes. De plus, les emballages contenant des restes de repas ne pourront pas être triés. Les restes alimentaires vont dans un composteur (Morlaix Communauté aide les habitants dans l'achat d'un composteur) ou dans le bac à ordures ménagères.



✓ pas de masques usagés et autres produits hygiéniques (mouchoirs, lingettes, gants, rasoirs, etc.) : de nouveaux déchets sont apparus depuis la crise sanitaire ! Protégez les agents de collecte et de tri. En papier ou en plastique, les gants et mouchoirs usagés ne sont pas recyclables et peuvent être infectés. Ils doivent donc être jetés aux ordures ménagères dans un sac fermé : ils seront alors incinérés.

✓ BIEN VIDÉS
✓ EN VRAC
✓ NON EMBOÎTÉS

ET TOUJOURS ...

✓ les couches uniquement dans le bac des ordures ménagères

✓ les vêtements et les textiles dans les colonnes dédiées (Emmaüs, chiffonniers de la joie,...)

✓ les végétaux dans votre composteur ou sur vos plantations en paillage (Morlaix Communauté aide les habitants pour la location de broyeur de végétaux), ou, en dernier recours, en déchèterie

✓ les emballages en verre dans les colonnes à verre uniquement

Un doute ? Une question ? Prenez contact au numéro vert d'appel gratuit 0 800 130 32 ou dechets@agglo.morlaix.fr



FAMILLES ZÉRO DÉCHET

Un territoire
à 100% zéro déchet



Vous voulez...
Réduire vos déchets ?
Mieux consommer ?
Faire des économies ?

+ de 100 familles engagées par an
- 45% de déchets en moyenne par foyer
+ 25% de consommations locales

et
+ de 800 €
d'économies par famille et par an !



morlaix-communaute.bzh
morlaix-communaute.bzh



Découverte de lieux de consommation durable
Ressources Recettes Conférences Formations
Visites
100% plaisir !
Coaching individuel Ateliers faire soi-même
Outils numériques Échanges

RENSEIGNEMENTS
et INSCRIPTIONS
zerodechet@agglo.morlaix.fr
N° Vert 0 800 130 132



« Ce qu'en disent les familles zéro déchet »

Echanges avec Anne-France Le Balch, famille Locquirécoise « Zéro Déchet »

• Qu'est-ce qui vous a motivé à entamer cette démarche ?

Je suis professeur d'histoire géographie et EMC (Enseignement Moral et Civique). Nous avons comme mission dans les programmes scolaires de sensibiliser les élèves aux changements sociaux et environnementaux du moment, au développement durable, à la lutte contre la pollution, aux nouvelles énergies, aux ressources... Je ne pouvais pas faire comme si je ne savais pas. Il fallait donc passer à l'action avec et pour ma famille.

• Quelles en sont les différentes étapes ?

J'ai commencé par vouloir un simple composteur. Avoir une maison, avec un jardin facilitait beaucoup la démarche. En cherchant, je me suis aperçue que Morlaix Communauté avait lancé un programme Zéro Déchet, qui offrait justement un composteur. Il s'agit d'accompagner des familles dans un défi Zéro déchet pour adopter de nouvelles pratiques quotidiennes, visant à réduire nos déchets et notre impact sur l'environnement.

Mais en prenant conscience de ses déchets, ce sont de nouveaux regards que nous portons aussi sur notre quotidien, sur les ressources de la planète, sur nos actions.. C'est se tourner vers le local, vers le bio ou le responsable, réfléchir à l'épuisement des ressources.

Le défi dure un an. On commence par ne rien changer et on pèse tous les déchets de la famille, dans toutes les occasions et pièces. On note ses dépenses. Puis pendant un an ou six mois, on peut assister à des ateliers pour changer nos pratiques. A la fin de la période, on repèse ses déchets et on fait un constat sur les dépenses et les quantités de déchets. On voit la différence, cela est encourageant.

Mais on ne s'arrête pas à la fin du défi, on essaie de faire perdurer ses bonnes habitudes et en avoir des nouvelles.

• Qu'est-ce que cela a changé au quotidien pour vous ?

Ce sont des changements qui sont venus petit à petit, en fonction des possibilités. Je travaille loin, mon mari est artisan. Nous avons peu de temps, mais on a fait quelques efforts. Si nous avons pu, tout le monde le peut. Cela touche tous les secteurs de la vie et de la maison. Des petites choses ou plus importantes.

Dans la démarche Zéro Déchet, l'objectif est de limiter les déchets, avec moins d'emballages, mais aussi moins de transports, de transformations..

J'ai changé quelques usages dans mes courses : je me suis tournée plus souvent vers le local en "allant voir les producteurs locaux" : les légumes et les fruits "de la ferme", la viande locale ou de chez le boucher, ... Je fréquente toujours le supermarché local, mais aussi le supermarché bio ou les magasins de vrac. Je me suis lancée dans le "fait maison" pour les goûters, les yaourts, les repas mais aussi les produits ménagers ou esthétiques, ... On trie, on donne, on échange...

• Est-ce difficile à mettre en œuvre ?

On change les habitudes de consommation mais aussi les automatismes intellectuels inculqués par les consommations anciennes, impulsives, futiles. Je ne souhaite plus de "produits de consommation qui auront épuisé des ressources puis traversé toute la planète pour être utilisés une minute", les produits sur-emballés, sur-transformés... Je surveille les composants, l'impact global avant et après.

Cela demande un peu de temps et des nouvelles pratiques mais cela est satisfaisant. J'ai des boîtes et des sachets pour faire mes courses pour éviter les emballages. Je fais deux ou trois magasins pour mes courses. Je prends du temps pour faire les choses.

Mais les choses évoluent : les nouvelles attentes des consommateurs sont identifiées. Il y a de plus en plus de producteurs locaux qui vendent en direct, des produits en vrac ou bio vendus à Locquirec ou dans les environs... Même les supermarchés ont compris qu'ils devaient changer ! On discute avec les copains et on échange les astuces. Il y a des sites internet.

• Quels constats faites-vous de votre engagement ?

Il y a un vrai engouement pour le Zéro Déchet, le bio, le local, le raisonné. On le constate tous : il y a ceux qui ont commencé bien avant et qui ont toujours été ainsi et qu'on traitait de "babas cools", de "bobos"; ceux qui s'y mettent petit à petit. On ne peut pas être parfait mais on peut tous faire quelque chose, évoluer un petit peu.

Voilà plus de trois ans que nous nous sommes lancés. Il y a des hauts ou des moments de "laisser-aller" ou plus difficile à appliquer, des éléments qu'on ne veut pas abandonner mais nous avançons. Nous ne sommes pas parfaits, ni des exemples. Mes filles apprennent chaque jour à préserver, à changer les habitudes, non sans parfois être frustrées. Mais "c'est bon pour la planète" comme elles disent.

Chaque changement devenu "normal" dans notre quotidien amène une nouvelle étape, une nouvelle pratique, un nouveau questionnement. Il y a 10 ans, jamais au grand jamais je n'aurais pu imaginer vivre sans essui-tout jetable ! En vérité nous n'avons presque plus de poubelle "noire" et limitons notre poubelle jaune aux bouteilles de lait et quelques emballages bien particuliers.

• Avez-vous des liens avec les autres familles engagées sur le territoire et comment s'organise le suivi par Morlaix Communauté ?

Nous sommes très bien accompagnés durant le défi, même si Morlaix Communauté est submergée par les demandes. On garde contacts entre familles. Il y a une association "En vrac à l'ouest" créée pour faire perdurer chez et par les familles l'élan du défi.

ALERTE POLLUTION HYDROCARBURES

Nuit du 29 au 30 septembre, gyrophares des pompiers et de la gendarmerie, moyens nautiques dans la baie, hélicoptère en survol stationnaire... plus d'un locquirocois s'est posé la question d'une fortune de mer avec recherche d'homme à la mer.

Si cela avait été le cas les mêmes moyens et probablement en premier lieu nos embarcations SNSM Gouliat et Enez Glaz auraient été mises en œuvre.

Plus simplement mais potentiellement grave, une pollution de la baie par une nappe d'hydrocarbure de quelques litres a irisé une large bande de mer.

Pourquoi tant de moyens matériels et humains ont-ils été déployés pour 3 litres d'essence ou de gasoil ?... POLMAR (POLLutions MARines).

Le 29 septembre 2020 en fin d'après-midi l'alerte est donnée par un promeneur sur le sentier des douaniers. La gendarmerie, le SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) et les moyens aériens (hélicoptère) de la Sécurité Civile interviennent selon les protocoles établis. Dès 18h30 les premiers éléments d'intervention sont sur place : le chef de groupe des pompiers avec deux unités de sauvetage en mer et un véhicule pollution chimique. Avec l'aide de l'hélicoptère Dragon 29 une évaluation de l'ampleur de la nappe détectée est réalisée. Des prélèvements sont pratiqués et seront analysés dans la foulée. La pollution se limite à une bande d'irisation (500 m de long et 2 m de large) évaluée à la dispersion d'environ 3 litres d'hydrocarbure, pas de fioul lourd ou de pétrole, pas de boulettes. L'origine de la pollution n'est pas connue.

Les préfetures informent les maires de Locquirec et de Plestin les Grèves de l'évolution des reconnaissances vers 22h. La nuit arrête les investigations.

Le lendemain matin un drone des pompiers survole le Douron et la baie. Il confirme la dispersion totale de l'irisation détectée la veille. Nouvel appel de la préfecture aux maires de nos deux communes pour les informer de l'absence totale de pollution le 30 au matin.

Le maire de Locquirec prendra contact avec la SNSM de Locquirec pour vérifier avec eux qu'aucun bateau n'est en cause (perte de gasoil, chavirage, rupture d'amarre, bateau à la côte ...). Des employés communaux des deux communes seront également missionnés pour effectuer une reconnaissance des plages et de la vérification des réseaux d'épuration. Ils confirment l'absence de pollution au niveau des stations d'épuration.

Fin de l'alerte.

Créé en France après la marée noire du Torrey Canyon en 1970 (120 000 t de pétrole brut) le dispositif POLMAR est une mesure pour lutter contre les pollutions marines par hydrocarbures sur le littoral français.

29 septembre 2020, mise en œuvre de la phase d'urgence du dispositif POLMAR

C'est après la catastrophe de l'Amoco Cadiz (220 000 t de pétrole brut) sur les côtes de Bretagne en 1978, que les moyens de lutte se sont matérialisés dans des plans POLMAR apparus à cette occasion.

Ces deux marées noires sont encore bien présentes à l'esprit de nombreux locquirocois.

Ce dispositif POLMAR a évolué pour s'adapter aux changements des organisations et des menaces (Erika 1999, Prestige 2002). Depuis 2005, le dispositif POLMAR est rattaché à l'Organisation de la Réponse de Sécurité civile (ORSEC), qui est le tronc commun de tous les plans d'urgence.

Chaque année, des pollutions marines par hydrocarbures sont détectées et gérées. Elles peuvent être dues à un dégazage, un déballastage, une avarie, un abordage ou à un accident en mer ou sur un estuaire. Si la probabilité d'occurrence d'un accident maritime entraînant une pollution d'hydrocarbure majeure devient plus faible aujourd'hui, ses impacts restent potentiellement considérables.

Ce qui a été fait dans la nuit du 29 septembre est l'application des procédures d'urgence du plan POLMAR : confirmation de l'alerte, identification du polluant, évaluation de la pollution.

La reconnaissance et l'évaluation sont primordiales car elles vont conditionner l'ampleur des moyens à mettre en œuvre. C'est ce qu'on appelle la phase d'urgence.

C'est une phase d'actions réflexes qui correspond aux premières heures de l'annonce de la menace de pollution.

Il est nécessaire d'obtenir une confirmation très rapide du sinistre et un minimum d'informations sur son importance avant d'effectuer une mobilisation générale.

En premier lieu une reconnaissance aérienne (hélicoptère) est organisée afin d'avoir une vision globale de la pollution. Elle est complétée par des visites de terrain (moyens nautiques et terrestres), elles seules permettent une évaluation satisfaisante de la situation. S'il y a doute sur l'importance de la pollution potentielle ou sur le département où elle échouera (22 ou 29 par exemple dans notre cas), des mesures de précaution et d'anticipation devront être prises.

EN BAIE DE LOCQUIREC

A l'intérieur même de cette phase, il faut distinguer 2 types d'opérations : les opérations de secours et les opérations de lutte.

L'opération de secours (menée parallèlement à la phase de reconnaissance et d'évaluation) est constituée par un ensemble d'actions d'urgence qui vise à soustraire les personnes, les biens et l'environnement aux effets dommageables d'accidents, sinistres et catastrophes potentiels ou avérés.

Dès lors que ces actions d'urgence ne sont plus nécessaires pour répondre à la situation, l'opération de secours prend fin. D'autres opérations peuvent se poursuivre ou être mises en place afin d'assurer le retour à la normale : on parlera alors d'opération de lutte. Ce qui n'a pas été nécessaire dans notre cas.

Pourquoi faire appel aux pompiers ?

Les SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) sont des établissements publics départementaux placés sous l'autorité du préfet ou du maire, agissant dans le cadre de leurs pouvoirs de police respectifs, pour la gestion opérationnelle.

Hormis, la prévention, la protection et la lutte contre les incendies qui est une mission exclusive, les SDIS, concourent avec les autres services et professionnels concernés, à la protection et à la lutte contre les accidents, sinistres et catastrophes, à l'évaluation et à la prévention des risques technologiques ou naturels ainsi qu'aux secours d'urgence. A cet effet les interventions pour la protection de l'environnement font partie intégrante de leurs compétences et de leurs missions. Les SDIS sont compétents pour prendre les mesures urgentes, il en résulte donc qu'en cas de marée noire leur action ne pourra pas durer, elle se limitera à l'analyse des risques par les reconnaissances et la prise des premières mesures conservatoires. Dans les premiers instants de la crise le point fort des SDIS est leur capacité de montée en puissance et d'organisation de l'opération.

Ce sont ces moyens terrestres et nautiques que les pompiers de Morlaix ont déployés dans ce contexte cette nuit là.

Il faut aussi préciser que le premier intéressé et intervenant en cas de pollution est souvent la commune.

Au sein du conseil municipal un élu plus particulièrement impliqué dans ces dispositifs est officiellement désigné en début de mandat. Il est également représentant par délégation du maire au sein de Vigipol (syndicat mixte chargé de la protection des côtes bretonnes contre les pollutions maritimes). Les services techniques de la mairie sont aussi impliqués et trois personnels communaux ont été formés à la reconnaissance des sites de pollution et la mise en œuvre des premiers éléments de lutte.

En revanche cette organisation ne vaut que par sa capacité à être mise en œuvre. En fonction d'un vieux principe maritime qui dit que ce qui n'est pas réalisé en exercice n'est pas réalisé en situation réelle. Il faut donc s'entraîner sur des exercices grandeur nature.

Les exercices avec déploiement de matériel ont pour objectif d'évaluer l'efficacité du dispositif ORSEC/POLMAR, de former et d'entraîner les acteurs susceptibles d'intervenir pour faire face à une pollution marine, d'apprendre aux différentes parties prenantes à agir ensemble et de mesurer la disponibilité et l'efficacité des matériels dédiés.

Le 29 septembre ce n'était pas un exercice mais cela a été l'occasion de déployer le dispositif sans le stress d'un risque de pollution majeure. Les enseignements pour les acteurs et les décideurs viennent enrichir une expérience que chacun espère ne pas avoir à mettre en œuvre.

La formation des personnes notamment celles des collectivités est un axe fort du dispositif. Elle est dispensée par le CEntre de Documentation, de Recherche, et d'Expérimentations sur les pollutions accidentelles des eaux (CEDRE) et le pôle d'expertise national du dispositif POLMAR.

A l'initiative de Morlaix Communauté, une formation menée par le CEDRE et le pôle national POLMAR a été dispensée mi-octobre regroupant personnels techniques communaux et élus. Une première journée a abordé les aspects historiques, réglementaires et les différents dispositifs. La seconde journée plus pratique, avec des ateliers pratiques, a permis d'aborder les éléments de reconnaissance et de lutte sur la plage de Primel-Trégastel à Plougasnou. C'est aussi une occasion de mieux nous connaître pour être plus efficace le jour venu.

Yann Briand, Alain Cudennec, Marcel Guillerm, Yann Le Bris,





LE GROUPE SCOLAIRE YVONNE FOLGALVEZ

La voile scolaire

Les élèves du groupe scolaire Y. Folgalvez ont repris la voile scolaire dès le début septembre tout en respectant le protocole sanitaire mis en place par l'école de voile de Locquirec.

La classe de CE 1 CE2, après avoir passé avec succès le test de voile, a commencé les séances de voile sous la direction de Marc Bampton. Les enfants ont particulièrement apprécié cet espace de liberté.



Renouvellement du parrainage du rucher des Abeilles du Pays de Morlaix

La survie des abeilles est primordiale, le soutien aux associations qui les protègent l'est tout autant.

Le rucher de Lanmeur, fort d'une équipe de bénévoles bien rodée, possède désormais 21 ruches, qui cette année ont offert 13 à 14 kilos de miel par ruche.

Le président de l'association, Hervé Bodeur, se félicite du soutien obtenu par les référents et les bénévoles.

La mairie de Locquirec parraine cette association. Dans ce cadre, le rucher propose à nos écoliers une demi-journée de découverte du monde des abeilles.

Cette année, la situation sanitaire n'a pas permis de recevoir de public ni d'organiser les ateliers offerts aux écoles. Nous espérons que l'année 2021 offrira aux enfants la possibilité de retourner observer et comprendre cette organisation exceptionnelle des abeilles.



EPIDÉMIES À LOCQUIREC : LE CHOLÉRA

Au 19ème siècle il tue en un mois 20 personnes en 1832 et 20 en 1854.

Nous subissons cette année une épidémie qui bouleverse le monde entier, mais qui ne tue finalement qu'un pourcentage très faible d'habitants comparativement aux épidémies anciennes. Parmi ces épidémies historiques, citons bien sûr d'abord la peste, au 14ème siècle, qui a tué au moins un tiers de la population d'Europe, et la grippe espagnole, avec quelques 50 millions de victimes en 1918-19, dont beaucoup de jeunes (il est probable que 5 à 6 des morts cités sur le monument de la commune, dont 2 médecins militaires, en sont morts).

Mais il y en a eu bien d'autres, et notamment des épidémies récurrentes de choléra au 19ème siècle qui en a compté 6, en 1832, 1834, 1849, 1854, 1865 et 1885. Celles de 1832 et 1854 ont cruellement frappé notre commune faisant chacune 20 morts, selon les notes de l'administration départementale. (*) Deux épidémies à 20 ans d'intervalle et 20 morts chaque fois pour environ 900 habitants. Ces épidémies étaient brutales et brèves, les décès se produisant à Locquirec en guère plus d'un mois (octobre en 1832 et septembre en 1854), soit presque un mort par jour, comme on peut le relever dans les registres d'état civil !

En 1854, année noire, on constate en plus la mort, souvent du choléra aussi, de jeunes Locquirecois marins ou soldats partis en campagne de guerre en mer Noire (guerre de Crimée). Nous pourrions revenir plus en détail sur leur sort aujourd'hui bien oublié.

Le pic de l'épidémie en mer Noire s'étant produit en juillet et août 1854, et à Locquirec en septembre, il y a peut-être relation entre les deux.

Les causes de ces épidémies étaient déjà bien connues avant la fin du siècle.

-La maladie touchait principalement les localités du littoral où les relations avec l'extérieur étaient plus nombreuses, et où l'on rencontrait, malgré la quarantaine à laquelle les vaisseaux étaient soumis, des marins venus de contrées infestées.

-La contamination était due principalement au contact entre les personnes et à la pollution de l'eau ?

La bactérie responsable se répandait d'autant plus facilement que les habitats étaient rassemblés- donc dans les bourgs plus que dans les campagnes.

L'inexistence de services d'évacuation des ordures dans les villes et villages en est la cause majeure. Elle conduisait à la pollution des puits par les eaux usées et les immondices répandus sans précaution. Les lieux de vie étaient également contaminés, notamment dans les sites où l'eau ruisselle mal.

Ces conditions étaient bien réunies à Locquirec, village de marins. La plupart des décès ont eu lieu au bourg, où les maisons n'étaient pas très dispersées et où le sol dans lequel sont creusés les puits est assez plat, empêchant l'écoulement rapide des eaux usées (rappelons qu'éviter la pollution des puits du bourg est une des principales raisons évoquées pour le déplacement du cimetière de la commune en 1941).

-Enfin on habitait à l'époque, au moins les classes non privilégiées, dans des conditions d'hygiène épouvantables à nos yeux (on ne se lavait quasiment jamais, on vivait entassé dans des maisons mal aérées communiquant souvent avec les étables et dépourvues de toute installation sanitaire).

Pour finir, le préfet du Finistère relève que les alcooliques étaient en proportion plus vulnérables que les autres. Ils étaient nombreux, hommes et femmes, la consommation d'alcool par habitant dans le département étant au 19ème siècle 3 fois plus importante que la moyenne française. Il est très intéressant de lire dans le livre de H MONOD cité en nota la description du mode de vie des finistériens au milieu du 19ème siècle (on est loin du « bon vieux temps » !)

« on est loin du « bon vieux temps » ! »

La disparition quasi complète dans nos contrées de cette maladie, le choléra, est due bien sûr à la connaissance de la bactérie du choléra (isolée en 1854) et à la découverte de traitements adaptés, mais aussi à l'aménagement des agglomérations qui se sont dotées petit à petit des systèmes de distribution d'eau potable ainsi que d'évacuation des eaux usées et des ordures dont nous profitons aujourd'hui.

Ces commodités sont souvent récentes, étant apparues parfois après la 2ème guerre mondiale. Le comportement des habitants avait évolué bien avant vers plus d'hygiène et la médecine énormément progressé.

Cependant, le choléra tue encore plusieurs dizaines de milliers de personnes dans le monde, et pour les mêmes raisons qu'autrefois, lors d'épidémies meurtrières, comme par exemple après le tremblement de terre à Haïti en 2010 où il a fait environ 10 000 victimes.

(*)Les épidémies de choléra dans le Finistère ont été étudiées et décrites, particulièrement celle de 1885, par Henri MONOD, alors préfet du département. *Le cholera (histoire d'une épidémie, Finistère 1885-1886)* par Henri MONOD, disponible sur le site de la bibliothèque de France (BNF) : www.gallica.fr

Jean HOUYVET
06 23 05 85 78



Presbytère et la Pallue

La rénovation du presbytère, décidée par la mairie, est l'occasion de se pencher sur l'histoire de ce bâtiment, liée à celle de notre église, mais aussi à la lande qui se situe au Nord de celle-ci, la pointe du Château.

Nous savons que l'histoire de l'église, propriété des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem jusqu'à la Révolution française, est pleine de rebondissements : construite en plusieurs étapes avant la révolution, puis saisie comme bien national, pendant celle-ci, par décret de la Convention le 19 septembre 1792, elle fut, après cette période troublée, sans doute confiée à la commune avant d'être donnée à l'Eglise catholique quelques années plus tard, et enfin confiée à nouveau à la commune de Locquirec en 1905, en application de la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat.

Le presbytère, comme l'église qui lui est proche a suivi des péripéties analogues : car tout deux ont appartenu, aux Hospitaliers avant la Révolution, comme nous avons pu le vérifier aux archives départementales des Côtes d'Armor.

Aux archives de ce département et non pas à celles du nôtre, le Finistère,

car à cette époque, notre église et ses dépendances étaient administrées par la Commanderie des Hospitaliers du Palacret située en Côte d'Armor. Les découpages administratifs ne nous ont jamais épargnés... Un Trégor coupé en deux aujourd'hui, mais une organisation administrative avant la Révolution encore plus discutable puisque notre église comme celle de Lanmeur dépendait alors de l'évêché de Dol de Bretagne alors que Guimaëc et Plougasnou de celui de Tréguier.. On peut imaginer les complications en matière fiscale et juridique qui découlaient pour tous de cette organisation complexe, à une époque où pouvoirs religieux et administratifs étaient imbriqués...

C'est donc aux archives départementales des Côtes d'Armor que nous avons trouvé plusieurs informations sur la paroisse de notre église, qualifiée alors de « fillette de Lanmeur » et sur son presbytère.

Ainsi dans un aveu de l'année 1730 on peut lire dans le terrier, registre qui établit devant notaire les biens des seigneurs, une sorte de cadastre de l'époque : les dits tréviens ont fait bâtir en mil sept cent vingt sept et mil

sept cent vingt huit une maison de trois étages et sa petite écurie et son jardin dans le Pallue cy dessus mentionné ou demeure actuellement François Jourin, prêtre sieur curé de la dite église...

Ce document est explicite : le presbytère appartient aux Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem et sert à loger le curé. Un autre document de la même année est encore plus précis

...Le presbytère contient vingt quatre cordes (1 459,2 m2) Le jardin compris que le dit avouant conjointement avec le dit sieur curé déclarent aussi relever du dit fief du Palacret appartenant au même seigneur quitte de charges les vassaux de la trève payants rentes à la seigneurie étant de leur terre que de La Pallue où ils ont bâti le logement pour leur dit curé et pour homme vivant, mourant, et confiscant dit avouant déclare Lequel aveu et dénombrement le dit avouant affirme contenir vérité et l'avoir fait faire pour être présenté au dit seigneur commandeur ou à son procureur fiscal de la dite juridiction, auquel seigneur il offre faire l'hommage lorsqu'il le requerra et promet faire et payer les devoirs cy devant exprimés et autres résultants de la nature du fief...



Ces documents ont des implications fiscales importante : du fait de leur appartenance, l'église et le presbytère ne sont pas, à cette époque, soumis à la « dîme », l'impôt au bénéfice du clergé, souvent mentionné dans les revendications des « cahiers de doléance » de 1789.

Notre église, et les nombreux autres biens de Locquirec appartenant aux Hospitaliers ont un régime juridique et fiscal particulier, celui des biens de cette confrérie. Un régime, on s'en doute, souvent contesté par l'Eglise traditionnelle, mais toujours consolidé par la papauté : l'église et son presbytère sont propriétés des Hospitaliers et non pas des évêques de France.

Il a fallu pour cela pour les commandeurs se battre même parfois jusqu'à Rome, comme nous le rappelle Yves Le Moullec dans son « Histoire de la Commanderie du Palacret » : **on y peut lire que, en 1460, un « courrier est adressé par le pape Pie II à son cher fils l'abbé du monastère Sainte Marie de Bégard. Ce pape « mentionne qu'Alain de Boiséon a été humblement vers lui pour supplier qu'il soit jugé digne de conserver l'exemption, l'absolution, la libération, et les grâces à lui autrefois concédées par ses prédécesseurs. Notons que ce commandeur est originaire de Lanmeur où un château de sa famille existe encore ; pour conforter sa position administrative qui pouvait ne pas plaire à tous localement, il n'a pas hésité à faire ce voyage à Rome, sans doute en bateau depuis notre Bretagne. Mais un voyage à Rome dont les conséquences financières pour ce commandeur sont importantes : ses ressources sont assurées...**

Le choix des curés des paroisses est également très souvent une source de conflits entre évêques et com-

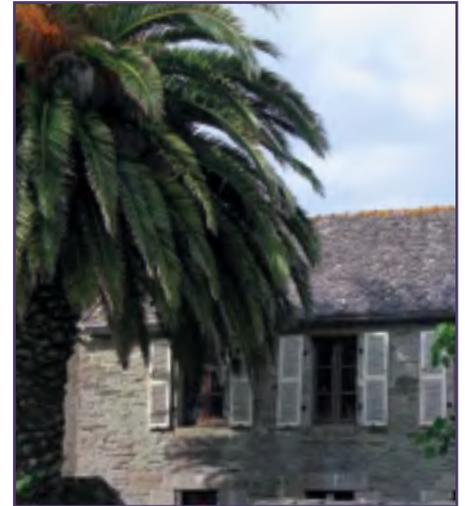
mandeurs : ces derniers ont le privilège de « proposer » à l'évêque les curés de leur paroisse car les hospitaliers ne sont que des « frères » et non pas des « prêtres ». Mais un curé que les Hospitaliers peuvent récuser s'il ne leur convient pas... Ils sauront faire le tri... Et, heureuse époque, le poste de curé de Locquirec ne doit pas manquer de candidats. En effet, la « fabrique » de Locquirec est généreuse pour loger son curé : une maison de 3 étages avec un jardin et une petite écurie, payée par la commanderie du Palacret... Pour être certain que le circuit des « offrandes » ne soit pas détourné... ?

La suite de l'histoire pour le presbytère est la même que celle de l'église : saisie comme bien national en 1792, il a été vendu à un particulier ou plus probablement confiée alors à la commune, avant que l'Eglise catholique ne récupère ce bien au début du 19ème siècle puis, comme l'église, il a été restitué à l'Etat en 1905. C'est pourquoi, il est propriété de la commune aujourd'hui.

La lande de « La Pallue », en fait toute la pointe du château, est située proche de l'église et de son presbytère ; elle appartient aux Hospitaliers jusqu'en 1792, mais son histoire, après cette date, est différente de celle de l'église et de son presbytère.

Avant 1792, cette lande est déserte et les Hospitaliers autorisent les habitants de notre commune à y laisser paître leurs animaux.

Mais après la saisie par l'Etat en 1792 des biens nationaux, cette lande a pu être achetée par des particuliers ; elle n'a pas été concernée par la restitution des biens à l'Eglise au début du 19ème siècle, ni bien sûr par la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat de 1905, intervenue plus d'un siècle plus



tard... Le lien entre cette lande et le pouvoir religieux qui existait avant la révolution s'était rompu en 1792.

Voici ce comment est décrite cette partie bien connu de notre commune, la pointe du Château, dans le « feuille d'annonce » de Morlaix de 1836 :

« ...Une lande qui forme une pente douce depuis la base du rocher jusqu'à l'entrée du bourg et qu'on appelle la Pallue en breton Al Palud. Un certain nombre de propriétaires se sont partagé cette Pallue depuis deux ans et y ont établi des clôtures pour séparer leur part de celles de leurs voisins. En travaillant à la clôture de l'un de ces champs, un journalier, connu sous le nom de Grand-Jean, exhuma quelques ossements qu'il reconnut pour être des ossements humains... »

Et à côté de ces ossements humains, des pièces datant du 3ème siècle après JC ont été découvertes. L'histoire de La Palue est donc ancienne et, elle aussi, pleine de rebondissements, avant d'avoir trouvé la sérénité qu'on lui connaît aujourd'hui...

Bernard Moullec et Philippe Jaquard
Bénévoles pour la visite de l'église



LE CAMPING MUNICIPAL

Saison 2020



Cette année aura été marquée par une situation sanitaire exceptionnelle et le camping n'y a pas échappé.

Ce dernier a donc dû fermer ses portes du 17 mars au 11 juin.

Dès la réouverture, nous avons mis en place un protocole visant à protéger nos campeurs et le personnel du camping.

Dès juin, nous avons pris la décision de renforcer l'équipe.

Un cheminement, par le biais d'affichage, a été mis en place dans les blocs sanitaires pour faire respecter les gestes barrières. La fréquence de nettoyage a été augmentée et des produits adaptés ont été utilisés. Nous avons également bloqué les réservations à 85% de remplissage pour limiter les risques et garantir un accès sécurisé à nos équipements.

Certains services proposés habituellement (location paddles, kayaks, mini-golf) n'ont pu l'être cette année.



La fréquentation a été maximale cet été dans toute la Bretagne, et le camping n'y a pas dérogé. Nous pouvons nous féliciter d'avoir su combiner un fort taux de remplissage et la sécurité de tous.

L'équipe du Camping, par son investissement et son professionnalisme, a répondu pleinement au défi imposé par cette crise sanitaire, les témoignages positifs laissés par les campeurs dans le livre d'or en attestent.

NOUVEAUTÉS

Tapis Personne à Mobilité Réduite sur la plage du fond de la Baie

Pour faciliter l'accès à la plage à tous, ce tapis, de 20 m de long, a été installé début août.

Il a été enlevé pour l'hiver et sera remis à disposition dès le printemps.

Un Tiralo est également disponible gratuitement, sur simple demande à l'accueil du camping. Ce fauteuil roulant amphibie permet de se promener sur la plage et de se baigner en eau calme.



Tapis Personne à Mobilité Réduite sur la plage du fond de la Baie

VOITURETTE ÉLECTRIQUE

Début 2020, le projet d'achat d'une golfette électrique était proposé en commission et validé par le Conseil Municipal.

L'acquisition d'un véhicule de ce type facilite au quotidien le suivi des clients campeurs sur le terrain et optimise l'entretien et la maintenance des 4 sanitaires et des 17 hébergements répartis sur les 6 hectares du camping. Ce véhicule dit « propre » homologué pour un usage sur route peut permettre à l'occasion un déplacement sur la commune.

Il nous a été livré début juillet. Suite à une saison d'été bien remplie, le personnel, qui en fait l'usage, trouve qu'il est très pratique et qu'il répond parfaitement aux attentes du Camping municipal du Fond de la Baie.



Estelle FORGET

Maire Adjoint, Responsable de la Commission CAMPING

OFFICE DE TOURISME DE LOCQUIREC

BAIE DE MORLAIX
#PLOGASNOD #LOCQUIREC #MONTSDARREZ
#CARANTEC #MORLAIX
BRETAGNE

Une saison inédite

Après la période de confinement du printemps dernier, et l'ajustement aux nouvelles conditions de travail, l'Office de tourisme a ré ouvert ses portes aux visiteurs fin mai, dans les conditions de sécurité optimales.

Cette période a été pour autant un temps d'intense activité, pendant lequel le travail avec nos partenaires institutionnels et privés a mobilisé une partie de l'équipe de l'Office de tourisme communautaire. L'accompagnement des professionnels, et la réflexion pour la relance de l'activité ont été au centre de nos préoccupations.

Dès juillet, la fréquentation des visiteurs dans nos locaux a été importante, compte tenu toutefois des adaptations nécessaires à la situation : pas de locations de vélos, des horaires d'ouverture restreints et un protocole sanitaire à respecter.

Malgré un nombre de visiteurs globalement en baisse (- 17 %) l'office de tourisme de Locquirec a traité 9630 demandes contre 8007 en 2019, soit une hausse de plus de 20 %. Cette tendance s'est vérifiée tout au long de l'été : accueils longs aux demandes multiples et exigeantes, qui ont porté plus précisément sur la manière d'occuper au mieux le séjour sans les animations Confirmant la volonté d'un tourisme « nature », la plupart des demandes ont porté sur les activités à pratiquer en extérieur et en autonomie : randonnées, patrimoine naturel et culturel, visites des îles (d'où des accueils plus longs). Cette dynamique a été encore plus marquée au mois d'Août avec des demandes de personnes en itinérance, en particulier à vélo, pour des questions et précisions dépassant souvent le cadre du territoire. Sans surprise, la clientèle a été majoritairement française, avec de nombreux primo-visiteurs. Les allemands constituent la première clientèle étrangère, tandis que les britanniques reculent en 3ème position, devancés cette année par les belges.

BILLETTERIE

L'Office de tourisme communautaire propose un service de billetterie pour une vingtaine de prestations touristiques, facilitant ainsi le parcours du visiteur qui est invité à consommer les prestations proposées par nos partenaires La vente en ligne a aussi été développée, et plébiscitée encore plus cet été, sur le site Internet www.baiedemorlaix.bzh. N'hésitez pas à le consulter pour toute idée de découverte ou re découverte de notre destination et de ses professionnels.

SENSATION BRETAGNE

Locquirec fait partie du réseau Sensation Bretagne (auprès de 24 autres stations du littoral Breton) et bénéficie ainsi d'une visibilité élargie et d'actions de promotions spécifiques. À ce titre, chaque année, un reportage photo et une vidéo sont réalisés et un magazine édité. Nous vous invitons à retrouver la collection de vidéos sur notre site Internet www.baiedemorlaix.bzh

L'OFFICE DE TOURISME COMMUNAUTAIRE s'inscrit dans des programmes et projets innovants tel le projet « expériences » <https://www.baiedemorlaix.bzh/fr/espace-pro/interreg-france-manche-angleterre-projet-europeen-experience/> qui a pour objectif de prolonger la saison touristique et d'attirer de nouveaux visiteurs en développant un tourisme expérientiel et durable.



Office de tourisme de Locquirec
Rue de Pors ar Villiec
29421 Locquirec
02 98 67 40 83
locquirec@tourisme-morlaix.bzh



Liste arrêtée au 06/11/2020

Mariages 2020

Pierig MADEC et Axelle ROMBAUT le 4 juillet
 Yohan CAROFF et Agnès FOURNIS le 5 septembre
 Jacques MERRER et Michèle MOGUEZ le 26 septembre
 Christian DUBOIS et Margaux CZERWIN le 10 octobre
 Victor L'HERMITE et Justine VERNET le 17 octobre

Naissances 2020

Soïzic HORKO née le 31 mars 2020 à LANNION
 Elliott BOULANGER né le 14 juillet 2020 à MORLAIX
 Julia FERRAND née le 26 juillet 2020 à MORLAIX
 Noémie BONJEAN née le 20 juillet 2020 à MORLAIX

**Liste établie sous couvert de l'accord de diffusion des parents*

Décès 2020

René ELOY le 9 janvier
 Jean DELORT le 12 janvier
 Jeanine LE FOLL le 19 janvier
 Jean COMBLEZ le 29 janvier
 Andrée GUÉZOU (née LE GRIGNOU) le 16 mars
 Gérard GAFFRIC le 19 mars
 Jean LACOSTE le 19 mars
 Jean-Marie CHANTRAINE le 10 avril
 Julienne LE NOST (née LOYER) le 29 avril
 Maurice BRIAND le 16 mai
 Marie NEDELEC-LE FLEM le 13 juin

Gérard VANNIER-ANDRÉ le 16 juin
 Annick PATIN de SAULCOURT (née GOAZIOU) le 2 août
 Paulette GONTHIER-MAURIN (née LÉVÊQUE) le 1er septembre
 Pierre LE CALVÉ le 18 septembre
 Thérèse CHAVANCE (née MAHIEU) le 29 septembre
 Marie DAGORN (née BARBIER) le 8 octobre
 Michel BESCHE le 15 octobre
 Yvonne LE FLEM (née LE RU) le 22 octobre
 Martine GUEZENNEC (née MONIER) le 18 octobre
 Denise FAURE (née CRAS) le 5 novembre



Une année pas comme les autres pour les enfants et leurs parents...

L'ALPE (AMICALE LAÏQUE DES PARENTS D'ÉLÈVES)

L'année 2020 va se terminer et nous ne pouvons que faire le constat que, pour les enfants et les parents, ces quelques mois auront été bien étranges. Si le confinement du printemps aura permis de resserrer les liens familiaux, de se (re)-découvrir et de partager des moments précieux, il aura aussi mis en lumière l'importance de l'école. Chaque parent aura pris la mesure de l'immense travail des instituteurs. Chacun aura aussi pris conscience de la nécessité de l'école comme lieu de sociabilisation, d'échanges et de découvertes.

L'école de Locquirec a gagné des élèves, venant parfois de lointains horizons, venus profiter de la douceur de vivre de notre commune et de cet esprit de village qui nous anime.

C'est pour tout cela que l'ALPE continue d'accompagner les instituteurs dans leurs travaux d'ouverture à l'autre et à ce qui est différent, en dehors des habitudes des familles : théâtre, cinéma, rencontre avec des artistes, séjour, initiation voile.... L'ALPE a par ailleurs financé les photos de « classe » 2019-2020 si mémorables.



Bien que l'année 2020 débute de manière encore bancal (suspension temporaire des activités sportives), les actions vont être nombreuses dans un respect des mesures sanitaires actuelles.

Notez dans vos agendas :

- **Le 12 et 13 décembre : une collecte de ferraille** sera organisée sur le parking de Pors Ar Villiec ouverte à tous pour se débarrasser de tous vos objets encombrants (métaux, électroménager, voiture avec carte grise, vélos, casseroles, etc). Un enlèvement sera possible à domicile sur demande.
- **La tombola de Noël** avec en lot une dinde et sa bouteille de vin est en cours chez vos commerçants. Le tirage au sort aura lieu à la **Boucherie QUÉRÉ** mi décembre.
- **Le partenariat avec L'Arrosoir à Locquirec, Le Magasin Vert** de Plestin-les-Grèves et de Lannion sur les sapins de Noël : pensez à acheter votre sapin et à dire que vous venez au nom de l'école de Locquirec. Une partie du montant de votre sapin sera reversé à l'ALPE pour financer les activités.
- **Un autre repas** sûrement à emporter, après le Rougail saucisses de novembre, sera proposé au cours de l'hiver avec possibilité de livraison à domicile.

Nous espérons tous, pour le bien des enfants et de la communauté que les conditions sanitaires s'amélioreront et que nous pourrons organiser en fin d'année la kermesse.

En attendant, nous adressons à tous nos meilleurs vœux pour 2021, entourés de vos proches et de vos amis si précieux actuellement.

Pour l'ALPE, Gwenaël Prigent, président
et Anne France Le Balch, secrétaire
lebalchaf@hotmail.fr
Facebook : ALPE Locquirec



SON AR MEIN

Une année 2020 déstructurée mais riche en expériences artistiques

L'année avait commencé très fort pour Son ar mein : à Lannion, l'association de musique ancienne entamait un enregistrement sur le thème d'un « Bach italien » avec l'ensemble Ma non troppo et deux solistes réputés, le contre-ténor Paul-Antoine Bénos et la soprano Marie Perbost (nommée en février *Révélation de l'année aux Victoires de la musique*). Rapidement, il a fallu renoncer au Petit festival estival tout en préservant une belle saison musicale et répondre aux attentes du public ! Chacun a repris le chemin des petits concerts plus intimes.

En lancement de l'été, deux rando-concerts, nécessaires respirations, ont d'abord mené le public dans les chemins de Garlan et Lanmeur. Deux autres évoquant l'écrivain morlaisien Alexandre Lédan complétaient l'offre « plein air ». Les concerts ont pu aussi reprendre, avec une plus petite jauge comme à Plougasnou, Plufur, Plouezoc'h ou en doublant la séance, comme à la chapelle Christ de Guimaëc. Puis le calendrier s'est étoffé à mesure des propositions. En août, un public de connaisseurs était aux deux rendez-vous marquants de la fin de l'été : à Plougasnou pour entendre l'ensemble Les Basses réunies, à Plouezoc'h pour découvrir le programme *Bach l'Italien* de Ma non troppo. Enfin, avant d'ouvrir la saison d'automne, une journée éclectique à la ferme de Kernevez, à Lanmeur, aura fini la saison avec quatre interventions musicales très différentes, (solo de violon, de violoncelle, musique brésilienne, musique ancienne de Monteverdi) entrecoupées de rencontres amicales.

L'automne aurait dû être également riche en temps forts. Si une belle résidence, menée à Brest et à Lannion et soutenue par la Drac, a bien mis en valeur l'arpeggione, un instrument redécouvert par le violiste Francisco Mañalich, le confinement a repris, au moment où des temps de rencontres musicales et pédagogiques étaient programmés à Plourin-les-Morlaix et au collège de Lanmeur. Enfin pour clôturer cette année bousculée et compenser tous ces longs silences, deux concerts exceptionnels avaient été fixés ! Le premier prévu le 15 novembre à Morlaix et coproduit avec le festival Le temps suspendu a été finalement reporté en 2021 pour enfin faire découvrir deux « opéras » baroques composés par Stradella.

Un peu d'espoir. Le 22 décembre à l'église de Locquirec, Son ar mein invitera les musiciens de l'ensemble Ma non troppo à partager leur passion avec le public trégorois ! Un concert surprise fait de cantates adapté aux temps de Noël pour reconforter les habitants en mal de belle musique. En attendant une année 2021 pleine de projets musicaux, l'association sera présente avant Noël sur le port pour présenter son label et ses derniers enregistrements.



Bach, le grand classique à l'église de Plouezoc'h



Une journée éclectique à la ferme de Kernevez, à Lanmeur

TOUTLOKI'MARCHE

Marcher chaque jour c'est bon pour la santé, et cela peut très vite devenir un plaisir. Intégrer au moins 30 minutes d'activité physique chaque jour n'est pas toujours simple.

Pour ce faire une solution existe ! Atteindre son quota sur la semaine. Comment ?

Rejoindre chaque vendredi les 20 ou 30 marcheurs de TOUTLOKI'MARCHE afin de découvrir les sentiers de randonnées « Terre et mer » sur LOCQUIREC et ses alentours.

C'est totalement gratuit ! Pas d'abonnement ni de droit d'adhésion.

Chaque vendredi nous vous donnons rendez-vous pour 7 à 9 km de balades conviviales.

Le GR 34, LOCQUIREC, le DOURDUFF, PLESTIN, ROSCOFF, PLOUGASNOU, SIBIRIL, TREBEURDEN, ILE GRANDE, CHATEAU DE TONQUEDEC, abbaye de BEAUPORT... des destinations avec ou sans pique-nique d'octobre à juin au départ de LOCQUIREC en toute convivialité.

Vous êtes intéressés ?

Pour de plus amples renseignements consultez notre site internet :

<https://toutlokimarchesite.wordpress.com/>

« MARCHER » c'est reconnu
être très bon pour la santé !
Rejoignez TOUTLOKI'MARCHE !



ART LOCQUIREC

Suite à la pandémie, notre exposition n'a pu avoir lieu cet été.

Pour 2021 nous espérons présenter une quarantaine d'artistes du 23 juillet au 6 août.

Notre invitée sera Maryvonne Garrault.

Un hommage à Paul Lasbleiz, sculpteur, est prévu.

Le bureau

Suzy Dohollo sudol@sfr.fr

Art Locquirec

Agence Postale BP 14

Rue de l'église - 29241 Locquirec

Art
Locquirec

LE COMITÉ D'ANIMATION *On garde le cap pour 2021 !*

Le marché de Noël 2019, installé par le Comité d'animation sur le port le temps d'un week-end de décembre, a offert aux visiteurs des idées-cadeaux hautes en saveurs et en couleurs, grâce à la présence de commerçants et artisans toujours plus créatifs au fil des ans. Mais le public s'est également régalé avec les échassiers lumineux en déambulation et distribuant des ballons aux joyeux bambins qui ont aussi profité du manège et d'une balade en petit train, non sans avoir pris la pose auprès du père Noël. De leur côté, les grands pouvaient déguster crêpes et vin chaud proposés par les bénévoles du Comité.

Avancé au 24 décembre, le traditionnel bain dans une eau égalant la température de l'air avec 11 degrés, a attiré pas moins de 200 baigneurs, dont les fidèles de Touloki'nage qui fleurissaient de leurs bonnets rouges une mer d'un bleu d'acier, sous l'œil vigilant de la SNSM. Ensuite, entre frissons et chansons interprétées par la chorale de Plestin, tout le monde a pu se réchauffer autour d'un chocolat ou d'un vin chaud que servait le Comité d'animation.

En 2020, le Comité n'ayant pas échappé aux mesures Covid-19, son programme de festivités estivales a dû être annulé. Malgré tout, le Comité garde son optimisme coutumier pour 2021 et envisage déjà l'organisation des traditionnelles animations comme la chasse à l'œuf à Pâques, la balade gourmande de mai alliant marche, culture et bonne chère, les feux de la Saint-Jean, le feu d'artifice du 13 juillet, le pardon de Saint-Jacques, et l'évènement phare de l'été pour les Locquirécois et les vacanciers que représente le Loki'Festival avec ses concerts gratuits sur le port, une invitation à danser sur des rythmes variés.

Si le précieux fascicule « Les rendez-vous de Locquirec 2020 » édité grâce à la participation financière des commerçants et artisans du coin, que nous remercions sincèrement, n'a pu remplir pleinement sa mission d'agenda, l'édition 2021 espère bien retrouver sa place d'honneur chez les commerçants et autres services de la commune.

La belle humeur du Comité ne faillit pas, d'autant plus qu'il bénéficie de l'amicale complicité des associations et de la municipalité sur le plan financier et technique pour que règne sur Locquirec, station balnéaire dynamique et accueillante, une ambiance des plus festives. Que les Locquirécois qui souhaiteraient offrir un peu de leur temps n'hésitent pas à pousser la porte du Comité, ils seront les bienvenus.

Compte tenu des normes sanitaires actuelles, le marché de Noël initialement prévu les 5 et 6 décembre ne pourra malheureusement pas avoir lieu. Espérons que 2021 nous permettra de vous accueillir à nouveau lors des animations sur le Port de Locquirec.

Pour 2021, tous nos vœux de sérénité retrouvée et de bonne santé préservée, à Locquirec, la presqu'île en fêtes !

Notre site : <https://lokianim.wordpress.com>



ACALE Association des commerçants, artisans et entreprises de Locquirec

Cette année ayant été relativement compliquée en raison du contexte sanitaire pour nombre de commerçants, restaurateurs et artisans de Locquirec, il nous est apparu comme une évidence de mettre en place une alternative économique. Ainsi les adhérents de l'association se sont regroupés sur un même portail e-lokireg.bzh

Désormais, il vous est possible de commander les produits que vous aimez chez vos commerçants préférés, de réserver à distance une table dans les restaurants locquirois, ou bien encore s'offrir un soin ou une coupe chez Françoise et Patricia. Ainsi vous permettez à tous nos acteurs économiques locquirois d'être soutenus à l'année et de pouvoir se développer de manière pérenne.

Nous vous attendons donc sur notre site e-lokireg.bzh qui nous l'espérons vous enchantera.

Vous pouvez également suivre l'actualité de notre association et de nos adhérents sur notre page Facebook : L'Acale

N'hésitez pas à partager autour de vous cette dynamique initiative. Tous les membres de l'association vous en remercient vivement par avance.

Céline Rousseau – présidente de l'Acale (L'association des commerçants, artisans et entreprises de Locquirec)
06.87.20.34.15

L'Acale lance son site e-commerce



APPL 2020

Année Blanche

Comme pour beaucoup d'autres associations, cette année 2020 a vu la mise en sommeil de l'APPL.

Conditions sanitaires obligent, nos différentes animations ont été annulées (repas festifs – école de pêche – concours de pêche – nuit marine – etc). Notre Assemblée Générale a dû se tenir de façon exceptionnelle.

Au vu de la situation, le bureau a été reconduit à l'identique, et le Conseil d'Administration s'est agrandi d'un nouveau membre : Marc Gojon.

Nous ne vous oublions pas, en espérant que 2021 soit plus propice à nos rencontres conviviales. Nous ne manquerons pas de vous faire connaître les dates dès que la situation sanitaire nous le permettra.

En attendant de vous revoir, soyez prudents et protégez-vous.

A bientôt

SNSM LOCQUIREC *Une année pas comme les autres*

Personne n'en disconvient : l'année qui s'achève a été largement impactée par le Covid-19 qui laissera dans nos souvenirs un petit goût amer. L'activité de la station s'en est trouvée restreinte, surtout en début de saison. Nous totalisons quand même 47 sorties en mer dont 22 interventions validées par le CROSS Corsen, 8 entraînements et 10 dispersions de cendres. C'est beaucoup moins qu'en 2019, année particulièrement chargée (82 sorties dont 37 interventions). Parmi les faits marquants de 2020 nous retiendrons en premier lieu ce dimanche 18 octobre, jour de grande marée, où deux dames piégées par le flot et agrippées à l'échelle de la balise verte ont été récupérées in extremis.

L'année qui s'achève a encore été caractérisée par un très grand nombre de ruptures de mouillage, pas moins de 13. Une fois de plus nous incitons les plaisanciers à vérifier régulièrement leur chaîne et leurs bosses et à veiller à ce que leur bateau soit identifiable et répertorié en mairie avec un numéro de portable permettant un contact rapide en cas d'urgence.

L'an dernier, dans ces mêmes pages, nous lançons un appel à candidatures. Nous avons été entendus : trois jeunes recrues sont venues grossir les rangs des bénévoles embarqués de la station : Cécile Lucas, Irwinn Rizzotto et Steven Tily. Ils suivront un parcours d'intégration qui les rendra pleinement opérationnels.

Côté départ, le patron titulaire, François Moullec, a achevé son mandat de six ans en novembre dernier. Il sera remplacé par un autre plestinais, Bernard Cozian. Nous ne remercierons jamais assez François pour sa grande disponibilité et pour la constante attention qu'il portait à la sécurité de son équipage.

Chaque fin d'année nous mettons sous presse un nouvel annuaire des marées. Cet annuaire constitue, par les publicités qu'il contient, une importante source de revenus. Toutefois, en cette période difficile, nous avons décidé d'offrir un encart publicitaire à tous nos fidèles annonceurs impactés par la crise sanitaire. L'équilibre financier de cette opération devrait être rétabli par le produit de la vente de cet annuaire que vous aurez

à cœur d'acheter, nous n'en doutons pas un seul instant.

Les bénévoles de la station vous présentent leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Comment nous contacter :

Urgence en mer ou sur le littoral : pensez d'abord au 196 !

Ce numéro d'urgence gratuit permet de joindre directement le CROSS depuis votre portable si vous êtes témoin d'une situation dangereuse. Le 196 ne remplace pas la VHF (canal 16) qui doit toujours être utilisée en priorité.

Joindre la station pour tout autre motif : 06 69 43 30 85 - snsmlocquirec@orange.fr

Les postes de secours (en été) :
au Port 02 98 67 41 45,
aux Sables Blancs 06 76 97 28 78.

Ne prenez pas la mer sans au moins un moyen de communication !



Le voilier : Voilier à la côte suite à une rupture de mouillage



Le hors bord : chaîne trop courte ou simplement vrillée ?



snsmlocquirec@orange.fr
<https://station-locquirec.snsml.org/>
Contact station Locquirec :
06.69.43.30.85



Locquirec
Station SNSM 39 bis route de Morlaix

L'ÉCOLE DE VOILE DE LOCQUIREC

MESURES EXCEPTIONNELLES - SAISON PARTICULIÈRE

Mesures exceptionnelles parce que face à l'épidémie du covid, l'EVL a dû s'adapter et mettre en place un protocole sanitaire rigoureux et complexe afin d'accueillir son public en toute sécurité.

Saison particulière parce que, malgré ces contraintes, bien acceptées et respectées par tous, l'EVL a réalisé une saison très correcte en ce qui concerne la fréquentation.

FONCTIONNEMENT

L'école de voile de Locquirec est une association gérée par des bénévoles investis et motivés. Cette année, Hugues Lemaître, après de nombreuses années de bons et loyaux services, a cédé la présidence à Didier Cozic, Arielle Nicol et Elisabeth Queindec assurent toujours la trésorerie et Elodie Lecoat le secrétariat. Les 15 membres du CA sont repartis dans 8 commissions qui couvrent tous les domaines dans la gestion d'une base nautique.



PROJET ASSOCIATIF

Permettre aux jeunes locaux l'accès à la voile à bas coût, naviguer encadré par des professionnels compétents sur du matériel performant et garantir le plaisir et la progression de chacun.

PERSONNEL

L'EVL embauche à l'année 1 permanent, Marc Bampton, aidé par Damien Triaud en formation ainsi que 3 moniteurs qui assurent les entraînements 2 fois par semaine. Pour l'été s'ajoutent 1 secrétaire, 20 moniteurs, 8 moniteurs en formation, 6 aide moniteurs. Yann Delaby, le second permanent nous a quitté pour de nouvelles aventures.

ACTIVITES

Ecole de sport : 24 coureurs, ouverte aux jeunes de Locquirec et des communes avoisinantes. Les tarifs restent attractifs et raisonnables, inscription à l'année 193,50 € licence comprise. Les jeunes plus qualifiés bénéficient d'un partenariat avec Voile Baie de Morlaix pour les entraînements.

Section loisirs : 20 licenciés, ouverte à tous, permet à chacun de naviguer pour le plaisir, la détente. Seule condition, malgré la présence d'un bateau sécurité, être autonome dans sa navigation.

Accueil des scolaires : 44 élèves CE et CM de l'école primaire Y. Folgavez de Locquirec (labellisée génération 2024) bénéficient gratuitement de 40 séances de découverte de la pratique de la voile.

D'autres écoles fréquentent régulièrement l'EVL.



Accueil des personnes en situation de handicap : 6 jeunes de l'IME des Genêts d'Or.

Formation de moniteurs : 8 candidats formés (CQP IV) chaque année. La formation au Certificat de qualification Professionnel Initiateur Voile est encadrée par Marc Bampton.

Organisation de régates : Cette année, 3 régates ont été organisées avec succès au niveau du bassin et au niveau régional.

Voile Été et Toussaint : Temps forts pour l'EVL : 940 stagiaires. Du club moussaillon, dès 4 ans, au dériveur en passant par l'optimist, le catamaran et la planche à voile, nos stages hebdomadaires connaissent un franc succès et une fréquentation constante. La location de Kayak et dériveurs est en forte hausse. La saison estivale est très importante pour tenir un modèle économique viable par rapport au projet associatif.

Cette longue expérience de la pratique la voile sportive à Locquirec est possible grâce au soutien sans faille de la mairie et des Locquirécois. Un grand merci à tous.

Nous vous adressons tous nos meilleurs vœux de bonheur et santé pour cette fin d'année 2020 si particulière.

LE CA DE L'EVL

*Le club des loisirs des retraités
qui veulent se distraire, garder la forme
et se faire de nouveaux amis !*

LOCQUI LOISIRS CLUB

Rejoignez notre équipe le jeudi après-midi dès 14h, dans la salle du quartier du Varcq « Ti ar Vark ».

Vous pourrez vous adonner à votre activité préférée : cartes, scrabble, domino, triomino ou jeux de boules (équipes à constituer), vous pourriez également faire des promenades sur les sentiers aménagés des environs.

Quelle que soit l'activité choisie un goûter dans une ambiance conviviale clôturera votre après-midi.

Les activités du jeudi sont complétées (environ une fois par trimestre) par des sorties d'une journée dans notre région. Sorties ouvertes à tous.

Ainsi au mois de novembre 2019 nous sommes allés au Haras d' Hennebont, berceau du Cheval de Trait Breton : matin visite commentée des écuries, après midi spectacle équestre présenté par les artistes en résidence au haras.



Ces activités sont organisées par le « LOCQUI-LOISIRS-CLUB » et vous obtiendrez tous les renseignements au 02 98 67 43 63 ou au 02 98 67 42 52.

ASPPRE

Il y a tout juste un an, dans le Bro Lokireg du mois de décembre 2019, j'évoquais avec vous les actions que notre association souhaitait mettre en œuvre pour 2020. Et malgré un début d'année ralenti et difficile du fait de la crise sanitaire et du confinement, l'ASPPRE est heureuse d'avoir réalisé tous ses objectifs.

En effet, en plus de nombreuses opérations « plage propre », en août dernier, les adhérents ont rafraîchi, non sans mal, les pourtours des panneaux d'informations situés à l'entrée du parking de la plage de Poul Rodou, en témoigne la photo ci-jointe.



Des projets concrétisés

Mi-septembre, nous avons eu le plaisir de rencontrer l'équipe de la SNSM de Locquirec et à cette occasion de leur faire un don. A ce sujet d'ailleurs, le télégramme a publié un article que vous pourrez retrouver sur internet rubrique « chez vous » finistere/locquirec.

Afin de faire évoluer et grandir l'association, si vous souhaitez prendre part à nos actions. N'hésitez pas à nous rejoindre. Pour toutes demandes d'informations ou adhésion, vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante : thierrynoirel@gmail.com

Enfin, nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année à toutes et à tous.

La Présidente, Guiomar Agathe
Association de Sauvegarde et de Protection de Poul Rodou et ses Environs
(ASPPRE)
27 route de Lézingard
29241 LOCQUIREC

Cérémonie du 11 novembre

LES ANCIENS COMBATTANTS

Crise sanitaire oblige, la cérémonie commémorant la fin de la Première Guerre mondiale ne ressemblait pas à toutes les autres. Elle s'est déroulée en comité restreint et sans public, au monument aux Morts.

Après le dépôt de gerbe et l'observation d'une minute de silence, l'indispensable devoir de mémoire a été martelé par les messages de l'UFAC et de celui de Geneviève Darrieusecq, ministre déléguée en charge des Anciens Combattants.

Un hommage solennel a été rendu à tous les Morts pour la France, ceux d'hier et ceux d'aujourd'hui. Le moment fort de cette cérémonie a été la lecture, par Mr le maire, Gwenole Guyomarc'h, des noms des vingt militaires morts pour la France... en 2020. Parce que le devoir de mémoire concerne, malheureusement aussi, le passé très récent.

La cérémonie s'est terminée sur le quai par un hommage aux disparus en mer, où deux enfants ont lancé à la mer un bouquet.

Les origines du rituel de la minute de silence

Derrière beaucoup de coutumes, usages, traditions et expressions militaires se cachent bien souvent des anecdotes insolites, amusantes ou historiques.

Lors d'un hommage national, une « minute de silence » est décrétée par les autorités et respectée par des rassemblements de personnes. Que signifie cette tradition et d'où vient-elle ?

La minute de silence se comprend au sens littéral : il s'agit, en effet, de s'abstenir de parler et de rester immobile durant soixante secondes. Pour Patrick Boucheron, historien français, elle est pensée comme un rituel laïc. Garder le silence à plusieurs est une forme de prière non-religieuse, compatible avec l'ensemble des religions.

Petit à petit, l'usage de la minute de silence s'est étendu, jusqu'à s'imposer de nos jours comme l'un des symboles principaux de recueillement. Elle permet d'abolir les barrières des langues et d'exprimer l'idée que les mots ne sont jamais à la hauteur des sacrifices ou des disparitions.

11 novembre 1922 : la toute première « minute de silence » française.

En France, jusqu'en 1922, l'hommage aux Morts pour la France est marqué par le son des cloches et du canon. Officiellement, la première minute de silence française est observée le 11 novembre 1922, à Paris, devant l'Arc de Triomphe. Raymond Poincaré, alors président du Conseil, en serait à l'origine, prenant l'idée au Royaume-Uni, où le roi Georges V avait instauré deux minutes de silence.



A qui doit-on sa paternité ?

Il semble que ce rituel soit né au Royaume-Uni, à l'occasion du premier anniversaire de la fin de la Première Guerre mondiale. Dans une lettre au journal London Evening News en mai 1919, un journaliste australien et ancien combattant de l'armée britannique, Edward George Poney, s'indigne du caractère bruyant des commémorations et propose une période de 5 minutes de silence pour rendre hommage aux morts de la Grande Guerre. L'homme d'État sud-africain Sir James Percy Fitzpatrick approuve cette idée, qui abolit les barrières de la langue et permet à plusieurs nations de se recueillir en même temps, mais suggère à George V de raccourcir la durée à deux minutes : une pour les morts, la seconde pour les survivants. Le roi instaure ce temps de silence officiellement le 7 novembre 1919 pour le « jour du souvenir ». Depuis, deux minutes de silence sont ainsi observées le 11e jour du 11e mois de chaque année, à 11h, dans tout le Royaume-Uni.

Une explication alternative

Pour certains cependant, la paternité de la minute de silence doit être attribuée à des sénateurs portugais. En février 1912, ces derniers auraient été les premiers à adopter cette minute de silence en mémoire du Brésilien José Maria Da Silva Paranhos, fervent défenseur de l'instauration de la république au Portugal.

Paul FICHOU, Président des Anciens Combattants



En mémoire des disparus en mer, Abby et Tom ont jeté du port un bouquet à la mer



Remise de la composition aux monuments aux morts par Gwenole Guyomarc'h, Maire, Paul Fichou, président des anciens combattants et Abby et Tom.

LE CEL

Le Covid-19 a bouleversé le rythme du CEL. Afin de maintenir le lien durant le confinement entre ses membres actifs et l'extérieur, un groupe d'échanges littéraires sur WhatsApp et par mail géré par Josette Bouvet-Le Meur, la rédaction de lettres de remerciements aux soignants et autres professionnels concernés, dont certaines parues dans le Télégramme, l'écriture de poèmes, des exercices d'écriture en ligne... ont permis d'adoucir la gravité d'un tel fléau.

Durant la saison estivale 2020, « Lire à la plage » a dû être annulé, mais le CEL a tout de même pu offrir quelques animations culturelles de plein air à un public respectueux des mesures sanitaires en vigueur. Ainsi, les « Balades des 4 jeudis » (breton, écriture, poésie, patrimoine) ont suscité un vif intérêt tandis qu'une nouvelle balade « Plume et pinceau », animée par Marie-Jeanne Le Goherel et Patricia Guillemain, s'y est plaisamment ajoutée.

Face aux inévitables annulations, le CEL nourrit l'espoir de réitérer en 2021 son projet de concours d'écriture s'adressant aux élèves de l'école primaire de Locquirec, en partenariat avec l'école de voile, ainsi que le traditionnel « Grain de CEL » de septembre à l'Île Blanche. En attendant, depuis septembre, le café littéraire à l'Escale-Evel er gêr (3e vendredi du mois) a le plaisir d'accueillir de nouveau les personnes désireuses de partager leurs coups de cœur tandis que la causerie en breton (3e mercredi du mois, animée par Michel Priziac) a repris ses quartiers à Ti ar Vark pour des thèmes au goût des invité(e)s.

Tournons la page !

De nouvelles activités sont également en cours tels que des ateliers d'écriture, mensuels avec « Papiers de soi » (Félicie Louf) et « Plume d'arc-en-ciel » (Patricia Guillemain). Et depuis octobre, un jeudi par mois, Michel Priziac transmet son expérience à un petit groupe en méthodologie de recherches locales ou régionales.

Le concours d'écriture 2020 « Le Géant de l'Île Blanche » a ravi le jury avec une vingtaine de textes de belle qualité. Les trois lauréats ont été individuellement récompensés, faute de cérémonie officielle, avant de lancer la session 2021 ayant pour thème « Par la fenêtre ». (Règlement sur demande au CEL)

Le marché de Noël annulé, le CEL a tout de même souhaité que les enfants locquirécois puissent poster leurs lettres au Père Noël en mettant à leur disposition la boîte à « Courrier au Père Noël » au bureau de poste jusqu'au 12 décembre, afin que Lucie puisse les acheminer à temps pour une réponse avant le 25 décembre. En 2021, ensemble tournons la page sur un nouveau chapitre rédigé à l'encre du temps retrouvé !

Suivez notre actualité sur Facebook CEL ou transmettez votre e-mail à cel29.livres@gmail.com ou au 06 07 16 96 80



3 ARL**Un nouveau pas : la restauration de la Sainte Trinité**

Chères Locquirecoises, chers Locquirecois,

C'est une année difficile qui s'écoule, chacun a du et doit toujours prendre soin de soi et de ses proches, tout en se protégeant le mieux possible.

Notre mission de protection et de sauvegarde du patrimoine a été mise entre parenthèse. Notre AG n'a pu se tenir dans des conditions habituelles, les projets ont été suspendus. L'église n'a pas été ouverte de l'été, suivant les demandes de la mairie en raison des conditions sanitaires difficiles à mettre en place et du manque de personnel. Il est certain que cela fut un vrai manque pour les habitants et les touristes venus profiter de notre beau territoire. Certains s'en sont émus, mais il n'était pas question de mettre en danger qui que ce soit.

Nous ne pouvons qu'être encouragé par les demandes des personnes qui souhaitent visiter l'église : cela nous conforte dans notre engagement de conserver le bien de tous et de le mettre en valeur. Cela est un atout indéniable pour notre commune littorale et reste un pan de notre histoire.

C'est d'ailleurs avec joie que je vous annonce la première étape du projet de restauration des statues de l'église. En effet, avec l'accord de la mairie, nous allons nous engager rapidement dans la restauration d'une première statue : la Sainte Trinité, si originale et qui demande à être nettoyée, consolidée et mise en valeur. Nous espérons qu'elle sera la première d'une longue série, redonnant leur lustre aux statues de l'église et de la chapelle du Linguez.



Certains membres du bureau souhaitent passer le flambeau à d'autres personnes engagées ou non déjà dans l'association, afin de continuer d'insuffler du dynamisme. Nous serons heureux de vous accueillir. Merci de me contacter.

Dans l'attente de se retrouver et de pouvoir échanger en personne, je vous adresse en mon nom et de celui des membres du bureau, tous mes vœux pour la nouvelle année à venir.

Pour 3ARL,
Anne France Le Balch, présidente
lebalchaf@hotmail.fr
www.3arl-locquirec.com

GYMNASTIQUE POUR TOUS *Conservez la forme !*

Dans une ambiance conviviale les cours sont dispensés par un professeur qualifié, tous les jeudis (hors congés scolaires) de 9h30 à 10h30 à la salle des sports Jean René CADRAN.



Ces cours ouverts aux adultes sont composés d'exercices d'échauffements, d'étirements, d'équilibre et de coordination, de renforcement musculaire et de relaxation.

Une activité physique régulière contribue à conserver une bonne santé, et pour prendre vos marques deux cours gratuits vous sont offerts avant votre décision définitive.

Cotisation annuelle : 100 euros.

Contact « Gymnastique pour tous » Mauricette SALAUN au 02 98 67 42 52

ou Janie FILLATRE au 02 98 79 36 30

SOS NOLWENN

Caravane de Nolwenn 2020 à travers la Bretagne pour se terminer à Locquirec

Après plusieurs caravanes organisées entre Nice et Locquirec, dans le cadre du combat que mène l'association S.O.S NOLWENN contre la différence qui a pour vocation première de faire connaître et sensibiliser le grand public sur le syndrome de Joubert, maladie qui touche actuellement l'enfant sur 100.000 naissances en France, Daniel Le Deunff, natif de Locquirec et président fondateur de l'association avait décidé de parcourir cette année sa région natale et celle des ancêtres de Nolwenn, sa petite fille pour faire connaître cette maladie et ainsi lutter contre l'indifférence en récoltant des fonds au passage.

Il faut savoir que Nolwenn est atteinte de ce syndrome avec des troubles neurologiques graves et que son édu-

cation doit se développer dans une structure adaptée avec le problème de remplacement dans un établissement spécialisé qui se pose difficilement aux familles.

C'est pourquoi, depuis 2008, date de sa création, l'association S.O.S NOLWENN contre la différence n'a cessé de mener des actions de solidarité pour récolter des fonds afin de les reverser à des instituts accueillants ces enfants handicapés atteints de cette maladie ou aider directement les familles ayant un besoin de financement pour supporter les charges financières liées à l'état de leur enfant.

Une dizaine de sportifs a composé cette caravane emmenés par Magalie Reymonenc triple championne de France et vice-championne d'Europe

des 100 km. Ce défi sportif et solidaire, long de 600 km formant une boucle depuis Locquirec du 23 au 29 août dernier, a été accompli en relais, course à pied et vélo.

De nombreux dons ont été récoltés au cours des étapes parmi les villes partenaires : Roscoff ; Landeda ; Huelgoat ; Pont-Croix ; Caudan et Guémené-sur-Scorff. Grâce à ce soutien, les résultats seront probants. En effet, depuis la création de l'association près de 50.000 € ont ainsi été reversés à des Instituts Médicaux Éducatifs, à des parents ou directement à la recherche, plus précisément à l'hôpital de l'assistance publique Armand Trousseau à Paris, spécialisé dans le poly-handicap en pédiatrie.



A Locquirec, ville partenaire principale, une cérémonie présidée par Gwénolé Guyomarc'h, maire de la cité, a clôturé à la salle communale du Varcq ce magnifique périple en présence de Patrick Montel de France Télévision et Valérie Fignon, veuve du grand champion cycliste, des sportifs et du président Daniel Le Deunff.

Une cagnotte reste ouverte en cliquant sur le lien pour faire un don : <https://www.onparticipe.fr/cagnottes/pDnWLJKB>

COMITÉ DE JUMELAGE LOCQUIREC DRUMSHANBO

Cent fois sur le métier, remettez votre ouvrage...

Comme tout le monde, le virus ne nous a pas épargné. Les festivités prévues pour la Saint Patrick ont été annulées, et, même si nous avons attendu le dernier moment, il a fallu se résoudre à reporter le voyage de septembre.

Cependant, pour le car comme pour le ferry, nous avons pu bénéficier d'un avoir, donc aucun des frais engagés n'ont été perdus ! Les 40 adhérents inscrits pour 2020 ont renouvelé leur souhait pour 2021.

Il est certes un peu tôt pour se prononcer sur l'avenir, mais nous y croyons. Le car et le ferry ont été contactés, les hôtels sont réservés et nous attendons le début de l'année pour confirmer les visites pressenties en 2020.

Il faut espérer que le Brexit ne viendra pas nous jouer un sale tour avec l'Ulster, mais un plan B est d'ores et déjà en cours de finalisation, au cas où !

L'assemblée générale aura lieu au début de l'année, les adhérents en seront informés dès que possible.

En attendant des jours meilleurs, le Comité de Jumelage vous présente ses meilleurs vœux pour 2021.

Pour toute question : locquirec@hotmail.fr



« BIBLIOTHEQUE POUR TOUS »

Des livres et des chiffres

Dans une bibliothèque, on y vient pour chercher son bonheur, fouiner, trouver un livre qui nous plaît, un roman ou la dernière nouveauté littéraire. C'est aussi pour beaucoup, un moment de détente et de rencontre. Mais derrière le sourire des bibliothécaires, se cachent des chiffres et des statistiques. La bibliothèque pour Tous de LOCQUIREC n'échappe pas à la règle.

Les 6 bénévoles assurent à tour de rôle, chaque semaine, deux permanences de 2 h, soit un total 208 h par an. A ces heures de présence effective, il faut ajouter entre autres, les participations aux formations, aux Conseils d'administration et aux comités de lecture, mais aussi le temps passé au choix et à l'achat des livres, à leur préparation (couverture, étiquetage, etc) avant la mise en rayon. C'est ainsi, qu'en 2019, plus d'une centaine de livres ont été achetés, pour les secteurs adultes, jeunesse et BD, pour un montant de 1887 €. Les 59 familles adhérentes ont emprunté 1937 livres, soit 1702 en secteur adulte et 235 en secteur jeunesse. Résultats encourageants, les prêts adultes et jeunesse sont en augmentation par rapport à 2018.

« Bibliothèque pour tous », place de la France libre
29241 LOCQUIREC
Contact au 02.98.79.32.94.

Infos pratiques

Du 1er septembre au 30 juin, la bibliothèque est ouverte tous les mercredis de 14 h à 16 h, et tous les samedis de 10 h à 12 h.

Du 1er juillet au 31 août, elle est ouverte tous les lundis et tous les vendredis de 16 h à 18 h.

L'inscription est de 12 € par an, valable pour toute la famille. Avec la participation demandée pour le prêt des livres, les bibliothécaires bénévoles achètent régulièrement, des livres pour adultes ou enfants.

Par ailleurs, la convention signée avec la commune permet aux enfants domiciliés à Locquirec, de bénéficier de la gratuité de l'inscription et des prêts, pour tous les livres du secteur jeunesse.

Conditions particulières pour les vacanciers, se renseigner sur place.



DOUR HA DOUAR

Requiem pour un jardin défunt ?



Sans surprise la rencontre avec le maire et ses adjointes et adjoints a conduit à un dialogue de sourds. Les représentants de Dour ha Douar n'ont pu infléchir même d'une virgule le projet municipal de destruction du jardin du presbytère en y implantant une énième salle polyvalente.

C'est toute l'histoire de notre commune qui en prend un coup. Le seul enclos de pierres de Locquirec va au mieux disparaître de la vue au pire être détruit partiellement. Et tout cela au nom de la culture, dont on affuble ce projet de salle pour mieux faire passer qu'elle n'est que le remplacement revendiqué de l'ancien barnum à vocation festive !

La culture à Locquirec mérite mieux. Quand nous sommes les héritiers, que nous le voulions ou non, de ce patrimoine exceptionnel qu'est la pierre dite de Locquirec, collectivement nous devons l'afficher fièrement à chaque pas que nous faisons sur les chemins de notre commune et l'offrir à un public curieux et en quête d'originalité. Dour ha Douar a montré la voix en sauvant le four à pain et en inventant les randonnées de découverte de ce matériau unique.

Car, la pierre de Locquirec est unique, par ses couleurs, par les éclats qu'elle jette, par sa constitution en sédiments durcis par le métamorphisme, par ses usages multiples, tantôt pour couvrir le sol des bâtiments, tantôt pour couvrir leurs toits, sans oublier l'édification de murs comme ceux de l'enclos du jardin du presbytère. Jadis Locquirec était connue, moins par sa vocation touristique que par ses dalles de couvertures qui ont conquis maisons, églises, châteaux, du nord de la Bretagne jusqu'au Mont Saint-Michel.

Alors quitte à construire une salle culturelle, Dour ha Douar propose de la bâtir contiguë au jardin du presbytère à l'équerre de l'ancienne école des filles et du préau rénovés pour l'occasion, amplifiant ainsi la vocation culturelle de ces salles d'exposition. Il resterait alors au visiteur à franchir la porte de cet enclos magique toute proche pour goûter au calme de cet îlot de mille verdure d'herbes médicinales protégé par ses hauts murs qui nous parlent du travail patient de ces maçons artistes et témoignent du recueillement qu'ont retiré là des générations de lecteurs d'écritures sacrées comme profanes.

Mesdames et Messieurs les élus et élus, ne fâchez pas l'histoire à venir de ces lieux en assumant le mauvais rôle de fossoyeur de ce patrimoine exceptionnel que des générations vous feront porter ! Renoncez à ce projet !

SAUVEGARDEZ LE JARDIN DU PRESBYTERE !



LE MOT DE LOCQUIREC AUTREMENT

Représentés, depuis les élections de mars dernier, par deux élus au conseil municipal, les membres de la liste « Locquirec Autrement » vous donneront, notamment au travers de cet article, leur point de vue sur la vie de la commune.

Les changements d'envergure du presbytère

Réhabiliter le presbytère de Locquirec : personne ne peut être contre. C'est une évidence, tant ce lieu patrimonial a besoin d'être sécurisé et de connaître une nouvelle vie. Certes, l'ensemble envisagé est séduisant, mais nous nous interrogeons sur la pertinence de consacrer une bonne partie du jardin à une salle polyvalente supplémentaire. La commune nous semble largement bien dotée dans ce domaine.

Pourquoi réduire, en effet, la surface de la salle d'exposition existante dans l'ancienne école des filles, pour construire juste à côté... une nouvelle salle défigurant le jardin ? D'autant plus que la surface d'accrochage éventuel y est très restreinte, en raison des larges baies vitrées prévues pour ce nouveau bâtiment.

Il nous semble beaucoup plus judicieux de rénover la salle d'exposition actuelle et de conserver l'espace vert autour du presbytère pour en faire un jardin public, ouvert à tous, dans le prolongement de la promenade autour de l'église.

Et pourquoi ne pas envisager plutôt des travaux d'insonorisation et de rénovation thermique, de la salle Bilzic ? Avec une meilleure acoustique, cette salle magnifique pourrait enfin être appréciée à sa juste valeur.

Nous regrettons vivement qu'aucune consultation des habitants n'ait été organisée avant de lancer ce projet qui va endetter lourdement les finances communales et compromettre des investissements plus prioritaires.

Aménagement de la départementale

La départementale, RD64, traversant toute la commune, va être réaménagée en profondeur.

Afin de réaliser un vrai partage des voies entre voitures, vélos et piétons, tout en créant de nouvelles places de parking, nous souhaitons étudier la possibilité d'un plan de circulation en sens unique entre la mairie et le cimetière.

Hélas, la réglementation en vigueur nous l'interdit, une seconde départementale étant nécessaire pour acheminer le trafic en sens inverse.

Sur le projet actuel, nous serons donc d'autant plus vigilants :

- A la sécurisation des piétons par des trottoirs protégés (et praticables).

- Au partage de la route par des voies réservées aux vélos, la largeur de la RD ne permettant pas d'avoir des pistes cyclables séparées.

- A l'aménagement de parkings, de préférence périphériques, leur signalisation et leur facilité d'accès, pour un stationnement non invasif et respectueux de la cité et de ses habitants ; le retour du port en zone piétonne (espérons-le d'une manière plus concertée cette fois-ci !) serait par la même occasion facilité.

- A l'harmonisation de l'aménagement de la route avec les chemins existants ou à réhabiliter, qui irriguent notre village et permettent de se déplacer sans voiture en toute quiétude en favorisant au maximum sa végétalisation. Nous souhaitons que ce projet fasse l'objet d'une large consultation de tous, jeunes ou moins jeunes, pour décider du paysage de notre commune, avec l'exigence d'une moindre pollution et d'une priorité donnée aux piétons et aux usagers du vélo.

Trions nos déchets en toute citoyenneté

Locquirec autrement, soucieux de l'environnement, déplore !

Dans les rues de Locquirec ces dernières semaines...



Pour ne plus en arriver là, petit rappel : **tout ce qui ne rentre pas dans les sacs jaunes doit être porté à la déchetterie**. Et nous pouvons faire mieux : réduire nos déchets. Le site de Morlaix Communauté (<http://www.morlaix-communaute.bzh/Reduire-trier-les-dechets>) fourmille de nombreux conseils et propose des ateliers avec l'expérience « Famille zéro déchet ».

Tous vos avis sont importants !

N'hésitez pas, si vous avez des suggestions à faire, des besoins, des envies, à venir les transmettre à la mairie... et oui, c'est ainsi qu'elles pourront être remontées en commission. Vous pouvez aussi nous informer de vos démarches en envoyant un email à locquirec.autrement@gmail.com. Nos deux élus les relayeront, le cas échéant, dans les différentes commissions communales où ils siègent.

Quant aux associations, pensez à déposer un dossier à la mairie pour toute demande de subvention de la commune !

Nous regrettons, pour notre part, que les projets d'envergure engagés par la commune ne soient consultables par les habitants de Locquirec, uniquement lorsqu'ils sont bouclés...et votés. Donc trop tard pour pouvoir émettre quelque avis que ce soit.

Guy Nicol et Théophile Paimparay



GWENOLE GUYOMARC'H

Maire

PERMANENCE
Sur rendez-vous

NICOLAS BOTROS

Maire Adjoint

Administration générale, urbanisme, actions économiques, culture, associations, sports, animations, communication

PERMANENCE
Samedi matin de 10h à 12h



ESTELLE FORGET

Maire Adjointe

Environnement, cadre de vie, littoral, liaisons douces, tourisme, camping, patrimoine

PERMANENCE
Sur rendez-vous



NICOLAS TANGUY

Maire Adjoint

Voirie, réseaux, travaux, propriétés & bâtiments communaux, personnel, école, affaires scolaires, petite enfance, action sociale, affaires portuaires

PERMANENCE
Sur rendez-vous



FRANÇOISE LE MITOUARD

Conseillère Déléguée

École, affaires scolaires, petite enfance, communication, associations et cadre de vie

PERMANENCE
Sur rendez-vous



THIERRY MERRAND

Conseiller Délégué

Voirie, réseaux, travaux, affaires portuaires, propriétés & bâtiments communaux

PERMANENCE
Sur rendez-vous



REJANE LOUIN

Conseillère déléguée

Culture, patrimoine, liaisons douces et Lopic, énergies renouvelables, tourisme

PERMANENCE
Sur rendez-vous





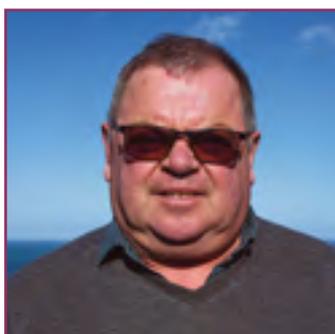
GUENA PRIGENT
Conseiller municipal



YANN BRIAND
Conseiller municipal



CHARLOTTE BERTALOT
Conseillère Municipale



PHILIPPE POHAREC
Conseiller Municipal



THEOPHILE PAIMPARAY
Conseiller municipal



FRANÇOISE CABIOCH LE GALL
Conseillère Municipale



FRANÇOISE HAMEURY
Conseillère municipale



GUY NICOL
Conseiller municipal



LES COMMISSIONS COMMUNALES

<https://www.locquirec.bzh/vie-municipale/conseil-municipal/commissions-communales>

■ COMMISSION DES FINANCES

Président : Gwenolé GUYOMARC'H

Titulaires : Nicolas BOTROS, Nicolas TANGUY, Yann BRIAND, Réjane LOUIN, Guy NICOL, Françoise CABIOCH-LE GALL, Guéna PRIGENT

Suppléants : Estelle FORGET, Françoise LE MITOUARD, Philippe POHAREC, Charlotte BERTALOT, Théophile PAIMPARAY, Thierry MERRAND, Françoise HAMEURY

■ COMMISSION D'URBANISME

Président : Gwenolé GUYOMARC'H – Vice-Président : Nicolas BOTROS

Titulaires : Charlotte BERTALOT, Thierry MERRAND, Guy NICOL, Philippe POHAREC, Françoise CABIOCH-LE GALL

Suppléants : Guéna PRIGENT, Estelle FORGET, Théophile PAIMPARAY, Françoise LE MITOUARD, Françoise HAMEURY

■ COMMISSION ÉCOLE

Président : Gwenolé GUYOMARC'H – Vice-Président : Nicolas TANGUY

Titulaires : Françoise LE MITOUARD, Yann BRIAND, Charlotte BERTALOT, Théophile PAIMPARAY, Françoise CABIOCH-LE GALL

Suppléants : Guéna PRIGENT, Réjane LOUIN, Françoise HAMEURY, Guy NICOL, Nicolas BOTROS

■ COMMISSION CAMPING

Président : Gwenolé GUYOMARC'H – Vice-Présidente : Estelle FORGET

Titulaires : Guéna PRIGENT, Guy NICOL, Charlotte BERTALOT, Réjane LOUIN, Françoise LE MITOUARD

Suppléants : Nicolas TANGUY, Théophile PAIMPARAY, Françoise CABIOCH-LE GALL, Philippe POHAREC, Nicolas BOTROS

Personnes extérieures : Efflam MAHÉ, Jean-Yves ARZUR

■ COMMISSION DE CONTRÔLE DES LISTES ÉLECTORALES

Titulaires : Françoise HAMEURY, Yann BRIAND, Françoise CABIOCH-LE GALL, Guy NICOL, Théophile PAIMPARAY

■ COMMISSION ENVIRONNEMENT, CADRE DE VIE, LITTORAL, LIAISONS DOUCES, TOURISME, PATRIMOINE

Président : Gwenolé GUYOMARC'H – Vice-Présidente : Estelle FORGET

Titulaires : Charlotte BERTALOT, Guéna PRIGENT, Théophile PAIMPARAY, Françoise CABIOCH-LE GALL, Réjane LOUIN

Suppléants : Françoise LE MITOUARD, Françoise HAMEURY, Guy NICOL, Philippe POHAREC, Nicolas TANGUY

■ COMMISSION VOIRIE, RÉSEAUX, TRAVAUX, AFFAIRES PORTUAIRES, PROPRIÉTÉS & BÂTIMENTS COMMUNAUX, PERSONNEL, ACTION SOCIALE

Président : Gwenolé GUYOMARC'H – Vice-Président : Nicolas TANGUY

Titulaires : Yann BRIAND, Théophile PAIMPARAY, Philippe POHAREC, Guéna PRIGENT, Thierry MERRAND

Suppléants : Nicolas BOTROS, Guy NICOL, Charlotte BERTALOT, Françoise HAMEURY, Françoise LE MITOUARD

■ COMMISSION PRESBYTÈRE

Président : Gwenolé GUYOMARC'H – Vice-Président : Nicolas BOTROS

Titulaires : Estelle FORGET, Réjane LOUIN, Charlotte BERTALOT, Nicolas TANGUY, Théophile PAIMPARAY

Suppléants : Yann BRIAND, Françoise HAMEURY, Françoise LE MITOUARD, Guéna PRIGENT, Guy NICOL

Personnes extérieures : Paul FICHOU

■ COMMISSION LAPIC & LIAISONS DOUCES

Président : Gwenolé GUYOMARC'H – Vice-Présidente : Estelle FORGET

Titulaires : Françoise CABIOCH-LE GALL, Charlotte BERTALOT, Françoise LE MITOUARD, Guéna PRIGENT, Théophile PAIMPARAY

Suppléants : Nicolas BOTROS, Thierry MERRAND, Réjane LOUIN, Philippe POHAREC, Guy NICOL

Personnes extérieures : Huguette SOUETRE

■ COMMISSION RD64 & PORT

Président : Gwenolé GUYOMARC'H – Vice-Président : Nicolas TANGUY

Titulaires : Françoise HAMEURY, Thierry MERRAND, Guéna PRIGENT, Philippe POHAREC, Guy NICOL

Suppléants : Françoise LE MITOUARD, Nicolas BOTROS, Réjane LOUIN, Yann BRIAND, Théophile PAIMPARAY

Personnes extérieures : Joëlle OLLIVIER BAILLARGEAT

■ COMMISSION « D'UNE RIVE À L'AUTRE »

Président : Gwenolé GUYOMARC'H

Titulaires : Nicolas BOTROS, Françoise HAMEURY, Estelle FORGET, Françoise LE MITOUARD, Guy NICOL

■ CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Président : Gwenolé GUYOMARC'H – Vice-Présidente : Françoise HAMEURY

Élus : Nicolas TANGUY, Nicolas BOTROS, Guéna PRIGENT, Françoise CABIOCH-LE GALL, Réjane LOUIN, Yann BRIAND

Personnes extérieures : Marie DECIMO, Josiane ELEOUET, Alain LE COAT (MSA), Manine LE GOFF, Rozenn LOSSOUARN, Joëlle OLLIVIER BAILLARGEAT, Yvan TILLY, Jeannine VERGNOL (ADMR)



